

BMCE BANK OF AFRICA

البنك المغربي للتجارة الخارجية لإفريقيا
ΘΣΟΞΞ Θ•ΙΚ ΞΧ οΧΟΞΚο



LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

Communication financière

Résultats 2018



bmcebank.ma

BMCE BANK OF AFRICA

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE BMCE BANK EN NORMES IAS/IFRS ET NOTES ANNEXES

31 décembre 2018

BMCE BANK

Adresse : 140 Avenue Hassan II, Casablanca
BP 20 039 Casa Principale
Tél : 05 22 20 04 92 / 96
Fax : 05 22 20 05 12
Capital : 1794 633 900 dirhams
Swift : bmce ma mc
Télex : 21.931 - 24.004
Registre de Commerce : casa 27.129
CCP : Rabat 1030
CNSS : 10.2808.5
Numéro Identification Fiscale : 01085112
Patente : 35502790

GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT GROUPE - COMMUNICATION FINANCIÈRE

Tél : 05 22 49 80 03 / 05 22 49 80 04
Fax : 05 22 26 49 65
E-mail : relationsinvestisseurs@bmcebank.co.ma

PORTAIL BMCE BANK : www.bmcebank.ma

SITE DU COMMERCE INTERNATIONAL : www.bmcecommerce.com

PORTAIL BMCE CAPITAL : www.bmcecapital.com



LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

Créée en 1959 et privatisée en 1995, BMCE Bank Of Africa est une banque universelle qui offre une palette de produits et services diversifiés à travers un réseau national de près de 730 agences. BMCE Bank Of Africa, troisième banque au Maroc en termes de parts de marché dépôts et crédits, est présente aujourd'hui dans une trentaine de pays en Afrique subsaharienne, en Europe et en Asie.

Les activités du Groupe BMCE Bank Of Africa s'articulent principalement autour des activités de banque commerciale, des services financiers spécialisés, des activités de gestion d'actifs et autres activités de banque d'affaires de même que sur les activités à l'international.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa au Maroc

Les activités du Groupe BMCE Bank Of Africa au Maroc intègrent :

- La Banque des Particuliers & Professionnels qui réunit un pool de compétences Marketing, spécialisé par marché - particuliers, professionnels, clientèle privée, migrants.
- La Banque de l'Entreprise qui fédère les PME et les Grandes Entreprises

Il est à préciser que BMCE Bank Of Africa s'est engagée dans un programme de régionalisation visant le rapprochement du centre de décision du client et l'amélioration de l'efficacité commerciale de la Banque. Ainsi, le réseau de distribution de la Banque est désormais organisé par région, fédérant deux filières, à savoir les Particuliers/Professionnels et les Entreprises et disposant d'une large autonomie.

- La Banque d'Affaires, BMCE Capital, est organisée en plusieurs lignes métiers intégrées, à savoir la gestion d'actifs et de patrimoine, l'intermédiation boursière, les activités de marché ainsi que le conseil et l'ingénierie financière.
- Les Filiales Financières Spécialisées dans le but de promouvoir les synergies commerciales et fonctionnelles intra-groupe, les produits desdites filiales ayant vocation à être, pour l'essentiel, commercialisés à travers le Réseau : le crédit à la consommation, le leasing, la bancassurance, le factoring, la location longue durée. Une filiale en charge du recouvrement, RM Experts, a été instituée en 2010.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa à l'international

La dimension internationale du Groupe BMCE Bank Of Africa trouve son origine dans la vocation historique tournée vers le commerce extérieur. La Banque s'est très tôt ouverte sur le marché international avec une présence renforcée en Europe. En effet, elle a été la première banque marocaine à ouvrir une Agence à Paris en 1972. Les activités européennes du Groupe sont dirigées par BMCE Bank International Holding (B.I.H) à Londres, Paris et Madrid, constituant la plate-forme du Groupe en Europe au service des investissements en Afrique.

En outre, la Banque dispose d'une vingtaine de bureaux de représentation dédiés notamment à l'activité des Marocains Résidant à l'Étranger. A cet effet, la Banque a créé BMCE Euroservices, une entité en charge de cette activité en synergie avec le Réseau Maroc et ce dans le cadre de la réorganisation de la plateforme Europe.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa s'est également orienté vers le marché Africain dès la fin des années 80, suite à la contribution au redressement de la Banque de Développement du Mali, la première banque du pays, détenue à hauteur de 32,4%.

Pareillement, au Congo Brazzaville, le Groupe BMCE Bank Of Africa a pris, en 2003, une participation de 37% dans La Congolaise de Banque qu'elle a restructurée et positionnée en leader incontesté dans son secteur.

Le développement du Groupe BMCE Bank Of Africa s'est accéléré en 2008, suite à l'acquisition d'une participation de 35% dans le capital du Groupe Bank of Africa présent dans une quinzaine de pays. Cette participation est ramenée aujourd'hui à près de 72,85% du Groupe bancaire panafricain.



LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

Sommaire

I. BILAN CONSOLIDÉ, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES	9
1.1. Bilan consolidé	9
1.2. Compte de résultat consolidé	10
1.3. État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	10
1.4. Variation des capitaux propres	11
1.5. Tableaux des flux de trésorerie au 31 décembre 2018	12
1.6. Résumé des principes comptables appliqués par le Groupe	13
II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2018	22
2.1. Marge d'intérêts	22
2.2. Commissions nettes	22
2.3. Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat	23
2.4. Gains nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	23
2.5. Produits et charges des autres activités	23
2.6. Charges générales d'exploitation	23
2.7. Coût du risque	24
2.8. Gains et pertes nets sur les autres actifs	24
2.9. Impôt sur les bénéfices	25
III. INFORMATIONS SECTORIELLES	26
3.1. Résultat par secteur opérationnel	26
3.2. Actifs et passifs par secteur opérationnel	27
IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018	28
4.1. Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	28
4.2. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat	28
4.3. Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	29
4.4. Titres au coût amorti	29
4.5. Opérations interbancaires, créances et dettes sur établissements de crédit	29
4.6. Prêts, créances et dettes sur la clientèle	30
4.7. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	32
4.8. Impôts courants et différés	32
4.9. Comptes de régularisation, actifs et passifs divers	32
4.10. Participations dans les sociétés mises en équivalence	32
4.11. Immobilisations de placement et d'exploitation	33
4.12. Ecarts d'acquisition	34
4.13. Provision pour risques et charges	34
4.14. Juste valeur	35
V. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE	37
5.1. Engagements de financement	37
5.2. Engagements de garantie	37
VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL	37
6.1. Descriptif de la méthode d'évaluation	37
6.2. Synthèse des provisions et description des régimes existants	38
VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	38
7.1. Evolution du capital et résultat par action	38
7.2. Périmètre de consolidation	38
7.3. Rémunération et avantages accordés aux principaux dirigeants	39
7.4. Relations avec les autres parties liées	39
VIII. NOTE SUR LES RISQUES	39
8.1. Dispositif de gestion des risques	39
8.2. Risque de crédit	41
8.3. Dispositif de notation	42
8.4. Dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit	43
8.5. Descriptif du dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt	47
8.6. Risque de marché	50
8.7. Risques opérationnels	52

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de
BMCE BANK
140, Avenue Hassan II
Casablanca



11, Avenue Bir Kacem
Souissi 10000 Rabat
Maroc

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de BMCE Bank of Africa et ses filiales (Groupe BMCE Bank of Africa), comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidé et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives au terme de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 23.841.510, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 2.808.722.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

BMCE Bank of Africa dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de donations, pour un montant total de 5,2 milliards de dirhams au 31 décembre 2018, ramené à 4,8 milliards de dirhams à cette date suite aux cessions réalisées postérieurement au 31 décembre 2018. Compte tenu des risques inhérents à ces actifs immobiliers, et notamment des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation et à leurs délais d'écoulement, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur de ces actifs au 31 décembre 2018.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe BMCE Bank of Africa constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2018, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe exposant les effets dus à la première application d'IFRS 9.

Casablanca, le 12 avril 2019

Les Auditeurs Indépendants

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

KPMG

Fouad LAHGAZI
Associé



LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

I. PREMIÈRE APPLICATION DE LA NORME IFRS9

1. OBJECTIF ET CALENDRIER

L'objectif de la norme IFRS 9, Instruments financiers, est d'établir des principes de comptabilisation et d'information financière en matière d'actifs financiers et de passifs financiers. Ces principes visent à remplacer ceux actuellement énoncés par la norme IAS 39, Instruments financiers.

Ce projet a été scindé en trois phases :

Phase 1 - Classement et évaluation des instruments financiers ;

Phase 2 - Dépréciation des actifs financiers ;

Phase 3 - Comptabilité de couverture.

Cette nouvelle norme est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 (hors comptabilité de couverture). L'application est rétrospective, c'est-à-dire que le stock des instruments financiers détenus en date de première application doit être retraité conformément aux dispositions d'IFRS 9. L'impact de la première application est enregistré dans les capitaux propres du bilan d'ouverture du premier exercice d'application (soit le 1er janvier 2018). La norme ne requiert pas le retraitement des comparatifs (le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2017 restent inchangés). Cette option a été retenue par le Groupe BMCE BANK OF AFRICA.

2. CLASSIFICATION ET ÉVALUATION DES ACTIFS FINANCIERS

La norme IFRS 9 remplace les modèles de classification et d'évaluation des actifs financiers prévus par la norme IAS 39 par un modèle comprenant uniquement 3 catégories comptables :

- coût amorti ;
- juste valeur par capitaux propres : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans les « autres éléments du résultat global » (« juste valeur par OCI ») ;
- juste valeur par résultat : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans le résultat net.

La classification d'un actif financier dans chaque catégorie est fonction :

- des modalités de gestion (« business model ») définies par l'entreprise
- et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels (critère du « solely payments of principal and interest », ou « SPPI »).

Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et de créer de la valeur. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé.

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels, soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs, soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion, soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

Le second critère (critère « SPPI ») s'analyse au niveau du contrat. Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux

d'intérêt soit fixe ou variable.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié :

- d'instruments de dette (i.e. prêts et titres à revenu fixes ou déterminables) ; ou
- d'instruments de capitaux propres (i.e. actions).

Selon la norme IFRS 9, les instruments de capitaux propres détenus (actions) sont :

- toujours évalués à la juste valeur par résultat,
- sauf ceux qui ne sont pas détenus à des fins de transaction pour lesquels la norme permet de faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale de chaque actif financier, de le comptabiliser en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (juste valeur par OCI), sans possibilité de recyclage par résultat. Les actifs classés dans cette catégorie ne feront pas l'objet de dépréciation. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres. Seuls les dividendes sont reconnus en résultat.

3. CLASSIFICATION ET ÉVALUATION DES PASSIFS FINANCIERS

La norme IFRS 9 prévoit des modèles de classification et d'évaluation des passifs financiers selon 3 catégories comptables :

- passif financier au coût amorti ;
- passif financier à la juste valeur par résultat ;
- passif financier à la juste valeur par résultat sur option.

A la date de comptabilisation initiale, un passif financier peut être désigné, sur option irrévocable, à la juste valeur par résultat :

- dans certaines conditions lorsque le passif contient des dérivés incorporés ; ou
- si cela conduit à une information plus pertinente du fait de l'élimination ou la réduction significative d'une distorsion de traitement comptable (« mismatch ») ; ou
- si le passif est géré avec d'autres instruments financiers qui sont évalués et gérés à la juste valeur conformément à une politique d'investissement ou de gestion des risques et que l'information est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants au sens d'IAS 24.

Par ailleurs, pour ces passifs, la norme permet la comptabilisation de la variation de juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit propre en autres éléments du résultat global. Toutefois, ce traitement comptable n'est possible que dans la mesure où il ne contribue pas à créer ou aggraver un « mismatch » comptable.

4. DÉPRÉCIATION DES ACTIFS SOUS IFRS 9

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues. Ce modèle constitue un changement par rapport au modèle d'IAS 39 qui est basé sur les pertes de crédit avérées.

Les principaux changements du passage des règles de dépréciation IAS 39 à IFRS 9 sont :

- Le calcul des provisions sur les encours sains non sensibles ;
- Le « Forward looking » : la norme requiert de nouvelles exigences dans le suivi du risque avec le recours aux données prospectives de type macroéconomiques pour apprécier les paramètres de défaut ;



LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

- La nécessité de suivre la dégradation du risque de crédit au cours de sa vie depuis l'origine au niveau contrat ;

- Un périmètre élargi des actifs financiers entrant dans le champ du calcul de la dépréciation. En effet, les actifs financiers concernés sont les suivants : actifs financiers au coût amorti, actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, engagements de prêts et garantie financière qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marché, ainsi qu'aux créances résultant de contrats de location. Les instruments de capitaux propres ne sont pas concernés par les dispositions en matière de dépréciation.

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

- « Bucket 1 » est constitué de l'ensemble des actifs financiers sains qui ne sont pas dégradés significativement depuis l'origine et pour lesquels il sera calculé une perte de crédit attendue à horizon 1 an.

- « Bucket 2 » regroupe les actifs pour lesquels le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis l'origine. Une perte de crédit attendue doit alors être calculée sur la durée de vie restante à courir ou maturité résiduelle.

- « Bucket 3 » correspond à l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39. L'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en bucket 3 ne sont plus respectées, ces instruments sont reclassés en bucket 2 puis en bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

Le suivi de la dégradation du risque s'appuie sur les dispositifs de suivi des risques internes qui incluent notamment les dispositifs de suivi des créances sensibles et les impayés.

Le calcul des dépréciations s'appuie sur 3 paramètres principaux :

- EAD (Exposure at default), qui traduit l'exposition réelle de la banque sur le contrat au moment du défaut (tient compte du bilan et du hors bilan);

- probabilité de défaut (PD) à un an ou à maturité intégrant la notion de Forward Looking ;

- D'une LGD (Loss given default), soit une estimation de la perte économique finale que l'établissement s'attend à supporter en cas de tombée en défaut d'un dossier (en pourcentage).

Pour définir ces paramètres, le groupe s'appuie sur les concepts et les dispositifs existants. Les pertes de crédit attendues des instruments financiers sont évaluées comme le produit de ces 3 paramètres.

En cas d'indisponibilité de données pour calibrer la PD et la LGD, le Groupe se base sur les pertes ou provisions individuelles observées historiquement sur le portefeuille pour calculer un taux de pertes attendues. Les pertes de crédit attendues sont constatées à partir d'historique de pertes observées mais aussi de prévisions raisonnables et justifiables des flux futurs de trésorerie actualisés.

Pour les titres (qui sont en grande majorité des titres souverains), le calcul de la dépréciation est déterminé selon les principes suivants :

- Lors de l'acquisition des titres : l'ensemble des titres sont considérés comme faisant partie du Bucket 1 quel que soit le rating de l'émetteur,

- Lors des évaluations ultérieures :

· En cas de dégradation de la note de l'émetteur, le titre passe au bucket 2

· Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est en défaut – Bucket 3.

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

1. Tableaux de passage des catégories comptables sous IAS 39 vers IFRS 9

Actifs financiers	déc-17		1/1/2018 FTA							
	Valeur au bilan selon IAS 39	Banques Centrales, Trésor Public, Services des chèques postaux	Reclassement au titre d'IFRS 9							
			Actifs financiers à la juste valeur par résultat			Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		Actifs financiers au coût amorti		
			Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	Prêts et créances sur les établissements de crédit	Prêts et créances sur la clientèle	Titres de dettes	
Banques Centrales, Trésor Public, Services des chèques postaux	15 497 685	14 490 894								1 006 792
Actifs financiers à la juste valeur par résultat										
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	34 002 616		33 808 089							
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	-			194 527						
Instruments dérivés de couverture	-									
Actifs disponibles à la vente	10 531 128			1 706		1 338 073	4 039 527		1 304 237	3 847 585
Prêts et créances sur les établissements de crédit	25 177 051							25 177 051		
Prêts et créances sur la clientèle	183 814 990								183 814 990	
Titres détenus jusqu'à l'échéance	23 016 078			1 232 941			8 954			21 774 183
Soldes comptables selon les critères de valorisation d'IFRS 9	292 039 548	14 490 894	33 808 089	1 429 174	0	1 338 073	4 048 481	25 177 051	185 119 227	26 628 560
Retraitement de la valeur comptable au titre d'IAS 39				8 222		-2 670		-29 927	-3 134 956	-179 007
Soldes comptables selon les critères de valorisation d'IFRS 9		14 490 894	33 808 089	1 437 396	0	1 335 403	4 048 481	25 147 124	181 984 271	26 449 553

(En milliers de DH)

Passifs financiers	déc-17		1/1/2018 FTA					
	Valeur au bilan selon IAS 39	Passifs financiers détenus à des fins de transaction	Passifs financiers à la juste valeur par résultat			Passifs financiers au coût amorti		
			Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	Instruments dérivés de couverture	Dettes envers les établissements de crédit	Dettes envers la clientèle	Dettes représentées par un titre	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1 768 686	37 094	1 737 600					
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	1 768 686	37 094						
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			1 737 600					
Instruments dérivés de couverture	6 008							
Dettes envers les établissements de crédit	44 958 940				44 958 940			
Dettes envers la clientèle	198 783 598					198 783 598		
Dettes représentées par un titre	15 101 490							15 101 490
Soldes comptables selon les critères de valorisation d'IAS 39	260 618 722	37 094	1 737 600	-	44 958 940	198 783 598	15 101 490	-
Retraitement de la valeur comptable au titre d'IFRS 9								
Soldes comptables selon les critères de valorisation d'IAS 39		37 094	1 737 600	0	44 958 940	198 783 598	15 101 490	-

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

2. Tableau de passage entre les dépréciations selon IAS 39 et IFRS 9

Dépréciations sur actifs financiers	déc-17		1/1/2018 FTA								
	IAS 39 - Montant de la dépréciation	Banques Centrales, Trésor Public, Services des chèques postaux	IFRS 9 - Reclassement des montants de dépréciations								
			Actifs financiers à la juste valeur par résultat		Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		Actifs financiers au coût amorti				
			Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	Prêts et créances sur les établis- sements de crédit	Prêts et créances sur la clientèle	Titres de dettes		
Actifs finan- ciers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	Instruments de capitaux propres									
Banques Centrales, Trésor Public, Services des chèques postaux											
Actifs disponibles à la vente	431 185						431 185				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	68 751							68 751			
Prêts et créances sur la clientèle	9 377 885								9 377 885		
Titres détenus jusqu'à l'échéance											
Soldes comptables de dépréciations selon les dispositions d'IAS 39	9 877 821	-	-	-	-	-	-	431 185	68 751	9 377 885	-
Retraitements des dépréciations selon IFRS 9							2 670	-431 185	29 927	3 134 957	179 007
Soldes comptables de dépréciations selon les dispositions d'IFRS 9		-	-	-	-	-	2 670	-	98 678	12 512 842	179 007

Ventilation des dépréciations des prêts et créances sur la clientèle sous IAS 39

	déc-17		
	Dépréciations collectives	Dépréciations indivi- duelles	Total
Soldes comptables de dépréciations	2 517 473	6 860 412	9 377 885
Reclassements	-1 861 771	1 861 771	
Soldes comptables retraité de dépréciations	655 702	8 722 183	9 377 885

* En IAS 39, les provisions collectives intégraient les provisions statistiques des traitements de masse sur les petits dossiers en défaut, qui, pour être comparables dans le cadre de la transition IFRS 9 doivent être reclassés parmi les dépréciations individuelles.

Ventilation des dépréciations des prêts et créances sur la clientèle par bucket

	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Soldes comptables de dépréciations selon les dispositions d'IFRS 9 FTA (au 01/01/2018)	1 313 542	2 310 794	8 888 506	12 512 842

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

I. BILAN CONSOLIDE, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES

1.1. BILAN CONSOLIDE

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2018 ont été approuvés par le Conseil d'Administration tenu en date du 29 mars 2019.

ACTIF IFRS	NOTES	déc-18	01/01/2018 FTA	déc-17
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4.1	14 310 554	14 490 894	15 497 685
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		-		34 002 616
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	4.2	25 104 686	33 808 089	
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	1 011 536	1 437 396	
Instruments dérivés de couverture		-		
Actifs disponibles à la vente		-		10 531 128
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		-		
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	4.3	1 402 639	1 335 403	
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4.3	3 986 053	4 048 481	
Actifs détenus jusqu'à échéance				23 016 078
Titres au coût amorti	4.4	25 315 848	26 449 553	
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	4.5	21 250 394	25 147 124	25 177 051
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	4.6	179 302 874	181 984 271	183 814 990
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		-		
Placements des activités d'assurance		-		
Actif d'impôt exigible	4.8	783 556	855 725	855 725
Actif d'impôt différé	4.8	1 615 532	1 802 409	793 123
Comptes de régularisation et autres actifs	4.9	7 199 267	6 095 077	6 095 077
Actifs non courants destinés à être cédés		-		
Participations dans les entreprises mises en équivalence	4.10	874 360	643 037	643 037
Immeubles de placement	4.11	3 730 378	3 824 439	3 824 439
Immobilisations corporelles	4.11	7 640 031	7 302 800	7 302 800
Immobilisations incorporelles	4.11	987 571	937 808	937 808
Ecart d'acquisition	4.12	1 032 114	852 310	852 310
TOTAL ACTIF IFRS		295 547 393	311 014 816	313 343 867

(En milliers de DH)

PASSIF IFRS	NOTES	déc-18	01/01/2018 FTA	déc-17
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		-		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		-		1 768 686
- Passifs financiers détenus à des fins de transactions		-	37 094	
- Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		-	1 737 600	
Instruments dérivés de couverture		-		6 008
Titres de créance émis	4.7	13 582 981	15 101 490	15 101 490
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4.5	43 725 210	44 958 940	44 958 940
Dettes envers la clientèle	4.6	192 474 205	198 783 598	198 783 598
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		-		
Passif d'impôt courant	4.8	769 014	740 856	740 856
Passif d'impôt différé	4.8	1 179 765	1 601 333	1 598 944
Comptes de régularisation et autres passifs	4.9	9 350 024	13 419 677	13 419 677
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-		
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance		-		
Provisions pour risques et charges	4.13	1 039 395	1 087 637	832 490
Subventions - fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie				
Dettes subordonnées	4.6	9 585 289	11 448 754	11 448 754
TOTAL DETTES		271 705 883	288 916 979	288 659 443
Capitaux propres				
Capital et réserves liées		14 365 774	13 748 403	13 748 403
Réserves consolidées		-		
- Part du groupe		1 584 607	2 788 767	2 427 415
- Part des minoritaires		3 977 575	4 420 422	4 625 624
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-		
- Part du groupe		593 531	596 815	495 942
- Part des minoritaires		511 300	543 430	543 259
Résultat de l'exercice		-		
- Part du groupe		1 831 171		2 036 321
- Part des minoritaires		977 552		807 460
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES		23 841 510	22 097 837	24 684 424
TOTAL PASSIF IFRS		295 547 393	311 014 816	313 343 867

(En milliers de DH)

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

1.2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	NOTES	déc-18	déc-17
Intérêts et produits assimilés		14 934 916	14 895 644
Intérêts et charges assimilés		-5 252 749	-5 220 279
Marge d'intérêt	2,1	9 682 167	9 675 365
Commissions perçues		2 990 545	2 732 308
Commissions servies		-477 341	-315 612
MARGE SUR COMMISSIONS	2,2	2 513 204	2 416 697
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		-	-
Gains ou pertes nets sur instruments à la juste valeur par résultat	2,3	136 275	506 845
<i>Gains ou pertes nettes sur actifs/passifs de transactions</i>		138 632	-
<i>Gains ou pertes nettes sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat</i>		-2 357	-
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la JV par capitaux propres	2,4	226 865	-
<i>Gains ou pertes nettes sur instruments de dettes comptabilisés en CP recyclables</i>		-	-
<i>Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables</i>		226 865	-
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		-	228 257
Gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		-	-
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financier à la juste valeur par résultat		-	-
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers par CP en actifs financier à la juste valeur par résultat		-	-
Produit net des activités d'assurance		-	-
Produit net des autres activités	2,5	1 137 982	1 036 084
Charges des autres activités	2,5	-463 024	-495 692
Produit net bancaire		13 233 468	13 367 556
Charges générales d'exploitation	2,6	-7 194 827	-7 015 278
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2,6	-620 980	-747 408
Résultat Brut d'exploitation		5 417 661	5 604 869
Coût du risque	2,7	-1 833 379	-1 794 180
Résultat d'exploitation		3 584 281	3 810 689
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		61 804	12 827
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2,8	6 210	14 815
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	1
Résultat avant impôt		3 652 295	3 838 333
Impôt sur les résultats	2,9	-843 574	-994 550
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou encore en cession		-	-
Résultat net		2 808 722	2 843 783
Résultat Hors-groupe		977 552	807 460
Résultat net - Part du groupe		1 831 170	2 036 323

(En milliers de DH)

1.3. ÉTAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	déc-18	déc-17
Résultat net	2 808 722	2 843 781
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	28 168	-31 826
Écarts de conversion	28 168	-31 826
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
<i>Écarts de réévaluation</i>		
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	-63 583	1 080 821
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définis		-49 166
Éléments évalués à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-63 583	1 129 987
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-35 415	1 048 995
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	2 773 307	3 892 776
Part du groupe	1 827 885	2 542 057
Part des intérêts minoritaires	945 422	1 350 719

(En milliers de DH)

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

1.4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2016 corrigés	1 794 634	11 504 456		4 970 436	-9 794	18 259 732	5 322 955	23 582 687
Changement de méthodes comptables						0		0
Capitaux propres clôture 31.12.2016	1 794 634	11 504 456		4 970 436	-9 794	18 259 732	5 322 955	23 582 687
Opérations sur capital		449 313		-449 313		0		0
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-897 317		-897 317	-523 494	-1 420 811
Résultat de l'exercice				2 036 321		2 036 321	807 460	2 843 781
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					-408 252	-408 252	442 957	34 705
Ecarts de conversion					-31 826	-31 826		-31 826
Gains ou pertes latents ou différés				0	-440 078	-440 078	442 957	2 879
Variation de périmètre				-92 449		-92 449	25 910	-66 539
Autres variations				-158 128		-158 128	-99 445	-257 573
Capitaux propres clôture 31.12.2017	1 794 634	11 953 769		5 409 550	-449 872	18 708 081	5 976 343	24 684 424
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur instruments financiers)				-1 574 096		-1 574 096	-1 012 491	-2 586 587
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2018	1 794 634	11 953 769		3 835 454	-449 872	17 133 985	4 963 852	22 097 837
Opérations sur capital		617 371		-617 371		0		0
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-897 317		-897 317	-563 957	-1 461 274
Résultat de l'exercice				1 831 171		1 831 171	977 552	2 808 723
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					-409	-409	-371	-780
Ecarts de conversion					-40 068	-40 068	-42 226	-82 295
Gains ou pertes latents ou différés					-40 478	-40 478	-42 597	-83 075
Variation de périmètre				194 375		194 375	257 949	452 325
Autres variations				153 346		153 346	-126 372	26 974
Capitaux propres clôture 31.12.2018	1 794 634	12 571 140		4 499 659	-490 350	18 375 083	5 466 427	23 841 511

(En milliers de DH)

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

1.5. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2018

1.5.1. Tableau des flux de trésorerie

	Notes	déc-18	01/01/2018 FTA
Résultat avant impôts		3 652 296	3 838 331
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2,6	630 876	747 408
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		-15 026	-16 898
+/- Dotations nettes aux provisions		1 523 643	561 456
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	4,10	-61 366	-12 827
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		-465 450	-930 281
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		-	-
+/- Autres mouvements		470 864	-1 406 990
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements		2 083 541	-1 058 132
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés		217 244	2 079 434
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle		-7 885 804	2 736 592
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers		10 541 583	8 431 333
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		-4 878 370	-1 645 793
- Impôts versés		-641 628	-1 401 950
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles		-2 646 975	10 199 617
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle		3 088 862	12 979 816
+/- Flux liés aux Actifs Financiers Disponible à la Vente		-418 474	-1 166 373
+/- Flux liés aux immeubles de placement		95 806	-81 056
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		-477 724	-372 909
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-800 392	-1 620 338
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		-949 034	-1 425 511
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		-5 109 235	2 950 430
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-6 058 269	1 524 919
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		-248 827	434 796
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		-4 018 626	13 319 193
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		21 008 455	7 689 262
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4,1	14 490 894	12 155 637
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		6 517 561	-4 466 375
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		16 989 829	21 008 455
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4,1	14 310 554	14 490 894
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		2 679 275	6 517 561
Variation de la trésorerie nette		-4 018 626	13 319 193

(En milliers de DH)



LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

1.6. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

1.6.1. Normes comptables applicables :

Le Groupe BMCE Bank Of Africa a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe BMCE Bank Of Africa sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

Le Groupe a adopté la nouvelle norme IFRS 9 sur les instruments financiers et l'impact de la première application est enregistré dans les capitaux propres du bilan d'ouverture au 1er janvier 2018 sans retraitement des comparatifs, comme prévu par la norme.

La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplacera la norme IAS 17 à compter du 1er janvier 2019. Elle modifiera la comptabilisation des contrats de location. Pour tout contrat de location, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif sera présentée séparément de la charge d'intérêt sur la dette. Ce traitement, actuellement appliqué aux contrats de location-financement, sera ainsi étendu aux contrats de location simple.

1.6.2. Principes de consolidation

a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0.5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0.5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0.5% des produits bancaires de l'entité mère.
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration, (une intégration globale ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 31 décembre 2018, aucune filiale du Groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

c. Les règles de consolidation

Les États financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe BMCE Bank Of Africa sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

Ecart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.



LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

Evaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

Au 31 décembre 2018, le groupe a effectué des tests de dépréciation pour s'assurer que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie est toujours inférieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité, la juste valeur étant le prix de vente d'une UGT à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

- Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;
- Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

- L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.
- La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du groupe.

1.6.3. Actifs et passifs financiers

a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Titres

Catégories de titres

La norme IFRS 9 remplace les modèles de classification et d'évaluation des actifs financiers prévus par la norme IAS 39 par un modèle comprenant uniquement 3 catégories comptables :

- Coût amorti ;
- Juste valeur par capitaux propres : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans les « autres éléments du résultat global » (« juste valeur par OCI ») ;
- Juste valeur par résultat : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans le résultat net.

La classification d'un actif financier dans chaque catégorie est fonction :

- des modalités de gestion (« business model ») définies par l'entreprise
- et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels (critère du « solely payments of principal and interest », ou « SPPI »).

Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et de créer de la valeur. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé.

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels, soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs, soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion, soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

Le second critère (critère « SPPI ») s'analyse au niveau du contrat. Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié :

- d'instruments de dette (i.e. prêts et titres à revenu fixes ou déterminables) ; ou
- d'instruments de capitaux propres (i.e. actions).

Le classement d'un instrument de dette dans l'une des catégories d'actifs financiers est fonction du modèle de gestion qui lui est appliqué par l'entreprise et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère SPPI). Les instruments de dette qui répondent au critère SPPI et au modèle de gestion « Collecte » sont classés au coût amorti. Si le critère SPPI est vérifié mais le modèle de gestion est la collecte et la vente, l'instrument de dette est classé en juste valeur par capitaux propres (avec recyclage). Si le critère SPPI n'est pas vérifié et si le modèle de gestion est autre, l'instrument de dette est classé en juste valeur par résultat.



LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

Selon la norme IFRS 9, les instruments de capitaux propres détenus (actions) sont :

- toujours évalués à la juste valeur par résultat,
- sauf ceux qui ne sont pas détenus à des fins de transaction pour lesquels la norme permet de faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale de chaque actif financier, de le comptabiliser en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (juste valeur par OCI), sans possibilité de recyclage par résultat. Les actifs classés dans cette catégorie ne feront pas l'objet de dépréciation. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres. Seuls les dividendes sont reconnus en résultat.

La norme IFRS 9 prévoit des modèles de classification et d'évaluation des passifs financiers selon 3 catégories comptables :

- passif financier au coût amorti ;
- passif financier à la juste valeur par résultat ;
- passif financier à la juste valeur par résultat sur option.

A la date de comptabilisation initiale, un passif financier peut être désigné, sur option irrévocable, à la juste valeur par résultat :

- dans certaines conditions lorsque le passif contient des dérivés incorporés ; ou
- si cela conduit à une information plus pertinente du fait de l'élimination ou la réduction significative d'une distorsion de traitement comptable (« mismatch ») ; ou
- si le passif est géré avec d'autres instruments financiers qui sont évalués et gérés à la juste valeur conformément à une politique d'investissement ou de gestion des risques et que l'information est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants au sens d'IAS 24.

Par ailleurs, pour ces passifs, la norme permet la comptabilisation de la variation de juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit propre en autres éléments du résultat global. Toutefois, ce traitement comptable n'est possible que dans la mesure où il ne contribue pas à créer ou aggraver un « mismatch » comptable.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

Acquisitions et cessions temporaires

Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

c. Opérations en devises

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues. Ce modèle constitue un changement par rapport au modèle d'IAS 39 qui est basé sur les pertes de crédit avérées.

Les principaux changements du passage des règles de dépréciation IAS 39 à IFRS 9 sont :

- Le calcul des provisions sur les encours sains non sensibles ;
- Le « Forward looking » : la norme requiert de nouvelles exigences dans le suivi du risque avec le recours aux données prospectives de type macroéconomiques pour apprécier les paramètres de défaut ;
- La nécessité de suivre la dégradation du risque de crédit au cours de sa vie depuis l'origine au niveau contrat ;
- Un périmètre élargi des actifs financiers entrant dans le champ du calcul de la dépréciation. En effet, les actifs financiers concernés sont les suivants : actifs financiers au coût amorti, actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, engagements de prêts et garantie financière qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marché, ainsi qu'aux créances résultant de contrats de location. Les instruments de capitaux propres ne sont pas concernés par les dispositions en matière de dépréciation.

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

- « Bucket 1 » est constitué de l'ensemble des actifs financiers sains qui ne sont pas dégradés significativement depuis l'origine et pour lesquels il sera calculé une perte de crédit attendue à horizon 1 an.
- « Bucket 2 » regroupe les actifs pour lesquels le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis l'origine. Une perte de crédit attendue doit alors être calculée sur la durée de vie restante à courir ou maturité résiduelle.
- « Bucket 3 » correspond à l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont



LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39. L'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en bucket 3 ne sont plus respectées, ces instruments sont reclassés en bucket 2 puis en bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut tel que défini dans la circulaire 19G, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Le suivi de la dégradation du risque s'appuie sur les dispositifs de suivi des risques internes qui incluent notamment les dispositifs de suivi des créances sensibles et les impayés.

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

- Actif financier sous surveillance (« Watchlist »)
- Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut
- Existence d'impayés,
- Changements significatifs défavorables des conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,
- Risques identifiés de difficultés financières, etc.

Afin de suppléer le fait que certains facteurs ou indicateurs de dégradation significative ne soient pas identifiables au niveau d'un instrument financier pris isolément, la norme autorise l'appréciation de la dégradation significative pour des portefeuilles, des groupes de portefeuilles ou des portions de portefeuille d'instruments financiers.

La constitution des portefeuilles pour une appréciation de la dégradation sur base collective peut résulter de caractéristiques communes telles que :

- le type d'instrument ;
- la note de risque de crédit ;
- le type de garantie ;
- la date de comptabilisation initiale ;
- la durée à courir jusqu'à l'échéance ;
- le secteur d'activité ;

l'emplacement géographique de l'emprunteur ;

- la valeur du bien affecté en garantie par rapport à l'actif financier, si cela a une incidence sur la probabilité de défaillance (par exemple, dans le cas des prêts garantis uniquement par sûreté réelle dans certains pays, ou sur la quotité de financement) ;
- le circuit de distribution, l'objet du financement, ...

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul des dépréciations s'appuie sur trois paramètres principaux :

- Probabilités de défaut (PD) :

La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité). La PD est la probabilité que les emprunteurs fassent défaut à un horizon donné t. La PD utilisée pour l'estimation des pertes attendues en vertu des principes de la norme IFRS9 est calculée pour chaque classe homogène de risque.

Pour les actifs financiers qui sont dans le « Bucket 1 » (i.e. sains non sensibles), une PD à 12 mois est calculée soit la probabilité de défaut pouvant survenir dans les 12 mois suivant la date d'arrêté.

Pour les actifs financiers du « Bucket 2 » (i.e. sains sensibles), une PD à maturité est calculée et, par définition, les actifs financiers du « Bucket 3 » (i.e. défauts) ont une PD de 1.

Afin de calculer la PD à un an pour un dossier donné, BMCE Bank a réparti les dossiers des portefeuilles en classes homogènes de risque qui sont segmentés sur la base de notes externes ou sur la base de classes d'impayés.

La PD à maturité est calculée en appliquant des matrices de transition à la PD à un an, telle que cette PD résulte des systèmes de notation externes ou des classes d'impayés. Les matrices de transition sont déterminées en modélisant comment le défaut se développe entre la date de comptabilisation initiale et la maturité des contrats, et ce pour chaque portefeuille. Les matrices de transition sont élaborées sur la base des observations statistiques.

- Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Pour les gros dossiers en difficultés, lorsque la modélisation sur base statistique n'est pas possible (nombre d'observations réduits, caractéristiques particulières etc..), les flux de trésorerie futurs de récupération sont estimés par la filiale de recouvrement du Groupe BMCE Bank et la LGD correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts) estimés.

- Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default)

Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. Elle est basée sur le montant auquel le Groupe



LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle.

Pour définir ces paramètres, le groupe s'appuie sur les concepts et les dispositifs existants. Les pertes de crédit attendues des instruments financiers sont évaluées comme le produit de ces trois paramètres.

Les paramètres IFRS 9 doivent tenir compte de la conjoncture économique anticipée sur l'horizon de projection (forward-looking).

L'ajustement des paramètres à la conjoncture économique a été effectué sur la base des études macro-économiques fournies par les experts sectoriels internes. Ces études ont permis d'impacter à dire d'experts les PD (à la hausse ou à la baisse en fonction des perspectives) sur un horizon de trois ans. La prise en compte d'autres indicateurs macro-économiques est en cours de mise en œuvre.

La définition de ces scénarios suit la même organisation et gouvernance que celle définie pour le processus budgétaire, avec une revue annuelle sur la base de propositions de la recherche économique et une validation par le Comité de Direction Générale.

Pour les titres (qui sont en grande majorité des titres souverains), le calcul de la dépréciation est déterminé selon les principes suivants :

- Lors de l'acquisition des titres : l'ensemble des titres sont considérés comme faisant partie du Bucket 1 quel que soit le rating de l'émetteur,

Lors des évaluations ultérieures :

- En cas de dégradation de la note de l'émetteur, le titre passe au bucket 2
- Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est en défaut – Bucket 3.

Renégociations de prêts dans les comptes des prêteurs (« forbearance »)

La Banque respecte les exigences des normes IFRS en matière de traitement des « forbearance » et notamment pour les crédits restructurés. Les flux futurs sont actualisés au Taux d'Intérêt Effectif d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BMCE BANK et BANK OF AFRICA ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BMCE BANK SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 31 décembre 2018, le Groupe ne détient pas d'actions propres.

g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêt, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

h. Evaluation de la « juste valeur » Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

La valeur des produits dérivés n'étant pas significative à ce jour, la banque continuerait à surveiller le seuil de signification de cette rubrique pour prendre en compte les ajustements de la juste valeur liés au calcul du Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

i. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation (modèles internes d'évaluation présentés dans la

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

note 4.15 sur la juste valeur).

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

j. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

k. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

l. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

1.6.4. Immobilisations

a. Immobilisations Corporelles:

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe BMCE Bank Of Africa, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe BMCE Bank Of Africa.

Matrice de décomposition retenue par BMCE BANK

	Immeubles : Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

Conformément aux exigences du paragraphe 79.e) de la norme IAS40, le Groupe procède à la valorisation de ses immeubles de placement dont le coût d'acquisition est jugé substantiellement significatif à l'occasion de chaque arrêté par le biais de cabinets externes (4.15 sur la juste valeur).

c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de



LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

1.6.5. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

Contrats de location simple

Le bien n'est pas comptabilisé à l'actif du preneur. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la période de location.

1.6.6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 31 décembre 2018 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

1.6.7. Avantages au personnel

Classification des avantages au personnel

a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le Groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.



LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en Frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes

1.6.8. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BMCE BANK sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

1.6.9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- Obligation actuelle envers un tiers.
- Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- Fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

1.6.10. Impôt exigible et différé :

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plan des sociétés concernées.



1.6.11. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers évalués au coût amorti et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.6.12. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des États financiers du Groupe exige des responsables des métiers la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des États financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les États financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

- Les dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

- Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;
- Les provisions pour les avantages au personnel ;
- La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2018

2.1. MARGE D'INTERETS

Le poste « Marge d'intérêts » comprend les produits (charges) d'intérêts nets liés aux opérations avec la clientèle, aux opérations interbancaires, aux titres de créance émis par le Groupe, au portefeuille de négoce (titres à revenu fixe, opérations de pension, opérations de prêts/emprunts et dettes représentées par un titre), Emprunts émis par le groupe et instrument à la juste valeur par capitaux propres.

	déc-18		
	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	10 818 793	2 830 855	7 987 938
Comptes et prêts/emprunts	10 199 494	2 799 843	7 399 651
Opérations de pensions		31 012	-31 012
Opérations de location-financement	619 299		619 299
Opérations interbancaires	1 289 625	1 464 925	-175 300
Comptes et prêts/emprunts	1 084 082	1 194 800	-289 452
Opérations de pensions	205 543	270 125	98 632
Emprunts émis par le Groupe		956 969	-956 969
Instruments à la juste valeur sur capitaux propres			
Instruments de dette	2 826 498		2 826 498
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	14 934 916	5 252 749	9 682 167

(En milliers de DH)

	déc-17		
	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	10 861 834	2 829 142	8 032 692
Comptes et prêts/emprunts	10 168 896	2 698 581	7 470 315
Opérations de pensions		130 561	-130 561
Opérations de location-financement	692 938		692 938
Opérations interbancaires	915 842	1 320 489	-404 647
Comptes et prêts/emprunts	682 078	1 257 872	-575 794
Opérations de pensions	233 764	62 617	171 147
Emprunts émis par le Groupe			
Instruments de couverture de résultats futurs			
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux			
Portefeuille de transactions	1 469 297	1 070 648	398 649
Titres à revenu fixe	1 469 297	664 645	804 652
Opérations de pensions			
Prêts/emprunts			
Dettes représentées par un titre		406 003	-406 003
Actifs disponibles à la vente			
Actifs détenus jusqu'à échéance	1 648 671		1 648 671
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	14 895 644	5 220 279	9 675 365

(En milliers de DH)

2.2. COMMISSIONS NETTES

	déc-18			déc-17		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	2 243 610	248 194	1 995 416	1 999 586	121 990	1 877 596
avec les établissements de crédit			-			-
avec la clientèle	1 537 760	-	1 537 760	1 534 862		1 534 862
sur titres	216 942	73 617	143 325	219 209	43 129	176 080
de change	488 908	174 577	314 331	245 515	78 861	166 654
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-			-
Prestation de services bancaires et financiers	746 935	229 147	517 788	732 722	193 622	539 100
Produits nets de gestion d'OPCVM			-			-
Produits nets sur moyen de paiement	388 448	88 300	300 148	355 604	72 706	282 898
Assurance	-	-	-			-
Autres	358 487	140 847	217 640	377 118	120 916	256 202
Produits nets de commissions	2 990 545	477 341	2 513 204	2 732 308	315 612	2 416 696

(En milliers de DH)

La marge sur commissions recouvre les commissions sur les opérations sur le marché interbancaire et le marché monétaire, les opérations avec la clientèle, les opérations sur titres, les opérations de change, les moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financier, les engagements sur titres, les instruments financiers à terme et les services financiers.

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

2.3. GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

	déc-18			déc-17		
	Sur actifs de transactions	Sur autres actifs à la juste valeur par résultat	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	199 404	-2 357	197 047	499 400		499 400
Instruments financiers dérivés	-60 772		-60 772	7 098	347	7 445
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
TOTAL	138 632	-2 357	136 275	506 498	347	506 845

(En milliers de DH)

Ce poste regroupe tous les éléments de résultat (à l'exception des produits et charges d'intérêts, qui apparaissent dans la rubrique « Marge d'intérêts », ainsi qu'il est décrit ci-dessus) afférents aux instruments financiers gérés au sein du portefeuille de transaction.

Ceci recouvre les plus-values et moins-values de cessions, les plus-values et moins-values liées à l'évaluation à la valeur de marché, ainsi que les dividendes des titres à revenu variable.

2.4. GAINS NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	déc-18
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables (Dividendes)	226 865
TOTAL	226 865

(En milliers de DH)

	déc-17
Titres à revenu fixe	
plus ou moins values de cession	
Actions et autres titres à revenu variable	228 257
Produits de dividendes	228 662
Charges de dépréciation	
Plus-values nettes de cession	-405
TOTAL	228 257

(En milliers de DH)

2.5. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

	déc-18			déc-17		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance						
Produits nets des immeubles de placement						
Produits nets des immobilisations en location simple	277 075	121 348	155 727	284 277	120 712	163 565
Produits nets de l'activité de promotion immobilière						
Divers autres produits et charges bancaires	486 955	325 604	161 351	269 334	294 523	-25 189
Autres produits d'exploitation non bancaires	373 952	16 072	357 880	482 473	80 457	402 016
TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	1 137 982	463 024	674 958	1 036 084	495 692	540 392

(En milliers de DH)

2.6. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	déc-18	déc-17
Charges de personnel	3 779 625	3 698 510
Impôts et taxes	304 419	122 816
Charges externes	2 970 647	1 616 331
Autres charges générales d'exploitation	140 136	1 577 621
Dotation aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	620 980	747 408
Charges générales d'exploitation	7 815 807	7 762 686

(En milliers de DH)

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

2.7. COUT DU RISQUE

La rubrique « Coût du risque » comprend les charges résultant de la manifestation de risques de crédit et de contrepartie et litiges inhérents à l'activité bancaire réalisée avec des tiers. Les dotations nettes aux dépréciations ne relevant pas de tels risques sont classées dans les rubriques du compte de résultat correspondant à leur nature.

Coût du risque de la période

	déc-18
Dotations nettes aux dépréciations	-1 571 517
Bucket 1	130 261
<i>Dont prêts et créances sur les ec et OA</i>	2 950
<i>Dont prêts et créances à la clientèle</i>	48 024
<i>Dont engagements hors bilan</i>	85 051
<i>Dont instruments de dettes</i>	-7 326
<i>Dont instruments de dettes comptabilisés à la JV par cp recyclable</i>	1 562
Bucket 2	121 767
<i>Dont prêts et créances sur les ec et OA</i>	-1 303
<i>Dont prêts et créances à la clientèle</i>	82 405
<i>Dont engagements hors bilan</i>	2 691
<i>Dont instruments de dettes</i>	37 974
<i>Dont instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclable</i>	-
Bucket 3	-1 823 545
<i>Dont prêts et créances sur les ec et OA</i>	360
<i>Dont prêts et créances à la clientèle</i>	-1 767 952
<i>Dont engagements hors bilan</i>	-78 329
<i>Dont instruments de dettes</i>	22 377
<i>Dont instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclable</i>	-
Récupérations sur créances amorties	52 617
Pertes sur créances irrécouvrables	-365 896
Autres	51 417
Coût du risque	-1 833 379

	déc-17
Dotations aux provisions	-2 964 249
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-2 778 762
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	
Provisions engagements par signature	-38 106
Autres provisions pour risques et charges	-147 381
Reprises de provisions	2 402 843
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	2 231 922
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	
Reprises de provisions engagements par signature	
Reprises des autres provisions pour risques et charges	170 921
Variation des provisions	-1 232 774
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-1 268 763
Décote sur les produits restructurés	
Récupérations sur prêts et créances amorties	35 989
Pertes sur engagement par signature	
Autres pertes	
Coût du risque	-1 794 180

(En milliers de DH)

2.8. GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	déc-18	déc-17
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-17 398	0
Plus-values de cession		
Moins-value de cession	17 398	
Autres	23 608	14 815
Gains ou pertes sur autres actifs	6 210	14 815

(En milliers de DH)

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

2.9. IMPOTS SUR LES BENEFICES

2.9.1. Impôts courants et impôts différés

	déc-18	01/01/2018 FTA	déc-17
Impôts courants	783 556	855 725	855 725
Impôts différés	1 615 532	1 802 409	793 123
Actifs d'impôts courants et différés	2 399 088	2 658 134	1 648 848
Impôts courants	769 014	740 856	740 856
Impôts différés	1 179 765	1 601 333	1 598 944
Passifs d'impôts courants et différés	1 948 779	2 342 189	2 339 800

(En milliers de DH)

2.9.2. Charge nette de l'impôts sur les bénéfices

	déc-18	déc-17
Charge d'impôts courants	-1 003 034	-1 063 443
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	159 460	68 893
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	-843 574	-994 550

(En milliers de DH)

2.9.3. Le taux effectif d'impôt

	déc-18	déc-17
Résultat net	2 808 722	2 843 782
Charges d'impôt sur les bénéfices	-843 574	-994 550
Taux d'impôt effectif moyen	30,0%	35,0%

(En milliers de DH)

Analyse du taux effectif d'impôt

	déc-18	déc-17
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	-7,0%	-2,0%
Taux d'impôt effectif moyen	30,0%	35,0%

(En milliers de DH)

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

III. INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information comptable et financière au sein du Groupe BMCE Bank Of Africa est déclinée en quatre pôles d'activité :

- **Banque au Maroc** : ce domaine regroupe BMCE Bank Activité Maroc.

- **Gestion d'actifs et Banque d'affaires (GABA)** : ce domaine regroupe la banque d'affaires (BMCE Capital), la société de bourse (BMCE Capital Bourse), et la société de gestion d'actifs (BMCE Capital Gestion).

- **Services Financiers Spécialisés** : ce domaine regroupe la société de crédit à la consommation (Salafin), la société de crédit-bail (Maghrébaïl), la société d'affacturage (Maroc Factoring), la société de recouvrement, (RM Experts) et la société d'assurance-crédit (Acmar),

- **Activités à l'international** : ce domaine regroupe BMCE Bank International Holding, Bank Of Africa, LCB Bank et la Banque de Développement du Mali.

3.1. Résultat par secteur opérationnel

	déc-18					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'intérêt	4 208 303	30 416	693 085	-14 454	4 764 817	9 682 167
Marge sur commissions	1 153 827	160 521	23 045	0	1 175 811	2 513 204
Produits nets bancaires	5 593 863	343 167	729 591	143 272	6 423 575	13 233 468
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-3 244 194	-295 744	-269 192	-100 197	-3 906 480	(7 815 807)
Résultat Brut d'exploitation	2 349 669	47 423	460 399	43 075	2 517 095	5 417 661
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-380 412	-41 378	-113 199	-9 364	-299 221	(843 574)
Résultat Part du groupe	665 151	98 154	112 808	6 159	948 898	1 831 170

(En milliers de DH)

	déc-17					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'intérêt	4 196 358	45 549	723 380	-17 713	4 727 791	9 675 365
Marge sur commissions	1 108 878	169 119	15 322		1 123 377	2 416 696
Produits nets bancaires	5 704 128	364 293	752 916	146 951	6 399 267	13 367 555
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-3 366 046	-281 741	-227 367	-89 695	-3 797 837	(7 762 686)
Résultat Brut d'exploitation	2 338 082	82 552	525 549	57 256	2 601 430	5 604 869
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-556 552	-51 216	-162 388	-16 732	-207 662	(994 550)
Résultat Part du groupe	973 512	121 063	179 094	-28 253	790 905	2 036 321

(En milliers de DH)

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

3.2. Actifs et passifs par secteur opérationnel

	déc-18					TOTAL
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	
Total bilan	178 593 133	863 975	17 876 020	200 249	98 014 015	295 547 392
Eléments d'actif						
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 325 525	6 823	19 618	22 550	3 014 176	5 388 692
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	112 536 900	70	16 132 363	0	50 633 541	179 302 874
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	25 104 686	97 566	861	0	913 109	26 116 222
Titres au coût amorti	3 832 558	0	0	0	21 483 289	25 315 847
Eléments du passif						
Dettes envers la clientèle	128 441 420	0	895 925	0	63 136 860	192 474 205
Fonds propres	14 761 599	363 228	1 730 403	(132 498)	7 118 779	23 841 511

(En milliers de DH)

	01/01/2018 FTA					TOTAL
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	
Total bilan	204 523 139	693 752	11 076 662	(415 344)	95 136 607	311 014 816
Eléments d'actif						
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 193 801	97 719	20 398	21 517	3 050 449	5 383 884
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	118 390 934	96	14 423 705	0	49 169 535	181 984 270
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	33 809 849	192 764	3	0	1 242 869	35 245 485
Titres au coût amorti	3 286 607	0	0	0	23 162 946	26 449 553
Eléments du passif						
Dettes envers la clientèle	135 672 596	17 076	739 090	0	62 354 836	198 783 598
Fonds propres	14 191 342	358 467	1 470 727	(639 611)	6 716 912	22 097 837

(En milliers de DH)

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

4.1. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX

	déc-18	01/01/2018 FTA	déc-17
VALEURS EN CAISSE	4 283 818	3 645 258	3 645 258
BANQUES CENTRALES	9 703 011	9 554 881	10 561 672
TRESOR PUBLIC	318 964	1 006 777	1 006 777
SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	4 761	283 978	283 978
BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	10 026 736	10 845 636	11 852 427
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	14 310 554	14 490 894	15 497 685

(En milliers de DH)

4.2. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

Les actifs et passifs financiers enregistrés en valeur de marché par résultat sont constitués des opérations négociées à des fins de transaction

	déc-18			01/01/2018 FTA		
	ACTIFS/PASSIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTIONS	AUTRES ACTIFS/PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	Total	ACTIFS/PASSIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTIONS	AUTRES ACTIFS/PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat						
Titres de créance négociables	7 850 145	0	7 850 145	13 997 669		13 997 669
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	7 577 675		7 577 675	13 486 149		13 486 149
Autres titres de créances négociables	272 470		272 470	511 520		511 520
Obligations	1 432 273	0	1 432 273	1 133 601		1 133 601
Obligations d'Etat	999 176		999 176	475 893		475 893
Autres obligations	433 096		433 096	657 708		657 708
Actions et autres titres à revenu variable	15 832 484	1 011 536	16 844 020	18 659 595	1 437 396	20 096 991
Opérations de pension	-		-	-		-
Prêts	-		-	-		-
aux établissements de crédit			0			
à la clientèle entreprises			0			
à la clientèle particuliers			0			
Instruments financiers dérivés de transaction	-10 215	0	-10 215	17 224		17 224
Instruments dérivés de cours de change	-10 215		-10 215	16 647		16 647
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0	577		577
Instruments dérivés sur actions			0			
Instruments dérivés de crédit			0			
Autres instruments dérivés			0			
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT	25 104 686	1 011 536	26 116 222	33 808 089	1 437 396	35 245 485
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts				1 737 600		1 737 600
Etablissements de crédit				1 737 600		1 737 600
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions				37 094		37 094
Instruments dérivés de cours de change				37 094		37 094
Instruments dérivés de taux d'intérêt						
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT				37 094	1 737 600	1 774 694

(En milliers de DH)

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

4.3. ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	déc 18		
	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 402 639	901	-17 345
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	3 986 053	1 582 357	-545 052

(En milliers de DH)

4.4. TITRES AU COÛT AMORTI

	31-déc-18	01/01/2018 FTA
Titres de créances négociables	5 066 899	5 603 947
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	5 023 497	5 532 488
Autres Titres de Créances Négociables	43 402	71 459
Obligations	20 397 838	21 024 613
Obligations d'Etat	16 420 029	17 750 410
Autres Obligations	3 977 809	3 274 203
Dépréciations	-148 889	-179 007
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES EVALUES AU COUT AMORTI	25 315 848	26 449 553

(En milliers de DH)

4.5. OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Prêts consentis et créances sur les établissements de crédit au coût amorti

	31-déc-18	01/01/2018 FTA	31-déc-17
Comptes à vue	7 339 328	8 291 678	8 291 678
Prêts	13 968 918	13 523 250	13 523 250
Dont prêts de trésorerie JJ	304 165	186 045	186 045
Opérations de pension	37 630	3 430 874	3 430 874
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	21 345 876	25 245 802	25 245 802
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-95 482	-98 678	-68 751
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	21 250 394	25 147 124	25 177 051

(En milliers de DH)

Dettes envers les établissements de crédit

	31-déc-18	31-déc-17
Comptes à vue	2 905 998	4 874 113
Emprunts	28 317 243	30 481 573
Dont emprunt de trésorerie JJ	1 047 509	168 500
opérations de pension	12 501 969	9 603 254
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	43 725 210	44 958 940

(En milliers de DH)

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

4.6. PRÊTS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

Prêts consentis et créances sur la clientèle

	31-déc-18	01/01/2018 FTA	31-déc-17
Comptes ordinaires débiteurs	22 879 106	26 047 637	24 743 400
Prêts consentis à la clientèle	145 939 070	142 472 636	142 472 636
Opérations de pension	9 815 519	12 203 716	12 203 716
Opérations de location-financement	14 594 299	13 773 123	13 773 123
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	193 227 994	194 497 112	193 192 875
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-13 925 121	-12 512 842	-9 377 885
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	179 302 874	181 984 270	183 814 990

(En milliers de DH)

Ventilation des créances envers la clientèle par agent économique

	31-déc-18	01/01/2018 FTA	31-déc-17
Banque au Maroc	112 536 900	118 390 934	118 209 182
Services Financiers Spécialisés	16 132 363	14 423 705	14 713 386
Activités à l'international	50 633 541	49 169 535	50 892 326
Gestion d'actifs	70	96	96
Autres Activités	-	-	-
Total en principal	179 302 874	181 984 270	183 814 990
Dettes rattachées			
Valeur au bilan	179 302 874	181 984 270	183 814 990

(En milliers de DH)

Ventilation des créances sur la clientèle par zone géographique

	31-déc-18	01/01/2018 FTA	31-déc-17
Maroc	128 669 333	132 814 735	132 922 664
Afrique	46 281 694	44 937 825	46 643 948
Europe	4 351 847	4 231 711	4 248 378
Total en principal	179 302 874	181 984 271	183 814 990
Dettes rattachées			
Valeur au bilan	179 302 874	181 984 271	183 814 990

(En milliers de DH)

Ventilation des prêts & créances et engagements par BUCKET

	Créances et Engagements			TOTAL
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 403 746	-	-	1 403 746
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	1 403 746			1 403 746
Actifs Financiers au coût amorti	206 823 803	17 375 491	15 839 314	240 038 608
Prêts et créances sur les établissements de crédit	21 282 989		62 887	21 345 876
Prêts et créances sur la clientèle	160 551 174	16 900 393	15 776 427	193 227 995
Titres de dettes	24 989 640	475 097		25 464 737
Total Actif	208 227 549	17 375 491	15 839 314	241 442 354
Total Hors Bilan	41 302 875	167 523	143 605	41 614 003

Ventilation des dépréciations par BUCKETS

	Dépréciation			TOTAL
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 107	-	-	1 107
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	1 107			1 107
Actifs Financiers au coût amorti	1 441 164	2 235 683	10 492 645	14 169 492
Prêts et créances sur les établissements de crédit	32 606		62 876	95 482
Prêts et créances sur la clientèle	1 263 393	2 231 959	10 429 769	13 925 121
Titres de dettes	145 165	3 724		148 889
Total Actif	1 442 271	2 235 683	10 492 645	14 170 599
Total Hors Bilan	165 838	1 568	122 802	290 209

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

Ventilation des prêts & créances et engagements par BUCKET

	Créances et Engagements 01/01/2018 FTA			TOTAL
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 338 073	-	-	1 338 073
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	1 338 073			1 338 073
Actifs Financiers au coût amorti	212 330 380	19 172 163	14 868 931	246 371 474
Prêts et créances sur les établissements de crédit	25 133 271	0	112 531	25 245 802
Prêts et créances sur la clientèle	161 656 635	18 084 077	14 756 400	194 497 112
Titres de dettes	25 540 474	1 088 087		26 628 560
Total Actif	213 668 453	19 172 163	14 868 931	247 709 547
Total Hors Bilan	44 084 208	360 539	-	44 444 748

Ventilation des dépréciations par BUCKETS

	Dépréciation 01/01/2018 FTA			TOTAL
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 670	-	-	2 670
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	2 670			2 670
Actifs Financiers au coût amorti	1 480 013	2 352 491	8 958 023	12 790 527
Prêts et créances sur les établissements de crédit	29 162	0	69 516	98 678
Prêts et créances sur la clientèle	1 313 542	2 310 794	8 888 506	12 512 842
Titres de dettes	137 310	41 697	-	179 007
Total Actif	1 482 683	2 352 491	8 958 023	12 793 197
Total Hors Bilan	250 889	4 259	-	255 148

Dettes envers la clientèle

	31-déc-18	31-déc-17
Comptes ordinaires créditeurs	104 025 228	119 258 376
Comptes à terme	35 272 676	40 101 156
Comptes d'épargne	36 360 381	23 497 437
Bons de caisse	6 216 003	5 210 624
Opérations de pension	914 037	3 592 561
Autres comptes créditeurs	9 685 880	7 123 444
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	192 474 205	198 783 598

(En milliers de DH)

Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique

	31-déc-18	31-déc-17
Banque au Maroc	128 441 420	135 672 596
Services Financiers Spécialisés	895 925	739 090
Activités à l'international	63 136 860	62 354 836
Gestion d'actifs	0	17 076
Autres Activités	0	0
Total en principal	192 474 205	198 783 598
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	192 474 205	198 783 598

(En milliers de DH)

Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique

	31-déc-18	31-déc-17
Maroc	129 337 345	136 428 762
Afrique	61 510 364	60 741 686
Europe	1 626 496	1 613 150
Total en principal	192 474 205	198 783 598
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	192 474 205	198 783 598

(En milliers de DH)

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

4.7. DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

	31-déc-18	31-déc-17
Autres dettes représentées par un titre	13 582 981	15 101 490
Titres de créances négociables	13 082 981	14 601 490
Emprunts obligataires	500 000	500 000
Dettes subordonnées	9 585 289	11 446 992
Emprunt subordonnés	9 585 289	11 446 992
à durée déterminée	6 585 289	8 446 992
à durée indéterminée	3 000 000	3 000 000
Titres subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		1 762
Total	23 168 270	26 550 244

(En milliers de DH)

4.8. IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	31-déc-18	01/01/2018 FTA	31-déc-17
Impôts courants	783 556	855 725	855 725
impôts différés	1 615 532	1 802 409	793 123
Actifs d'impôts courants et différés	2 399 088	2 658 134	1 648 848
Impôts courants	769 014	740 856	740 856
impôts différés	1 179 765	1 601 333	1 598 944
Passifs d'impôts courants et différés	1 948 779	2 342 189	2 339 800

(En milliers de DH)

4.9. COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	31-déc-18	31-déc-17
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	144 340	45 921
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	86 594	113 893
Comptes d'encaissement	405 489	473 609
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	811 606	573 641
Debiteurs Divers	5 301 929	4 560 301
Comptes de liaison	449 310	327 712
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	7 199 268	6 095 077
Dépôts de garantie recus	20 444	32 333
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	1 009 167	5 524 109
Comptes d'encaissement	1 410 897	1 242 262
charges à payer et produits constatés d'avance	1 088 065	481 157
Autres créiteurs et passifs divers	5 821 451	6 139 816
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	9 350 024	13 419 677

(En milliers de DH)

4.10. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

	31-déc-18	31-déc-17
Acmar	21 586	20 215
Banque de Développement du Mali	537 969	403 094
Eurafric	-20 949	-14 273
Africa Morocco Links	-9 600	607 4
Société Conseil Ingénierie et Développement	153 270	152 052
Bank Al Tamwil Wal Inmaa	107 288	-
Participations dans sociétés mises en équivalences chez BOA	84 796	86 556
Participations dans les sociétés mises en équivalence	874 360	643 037

(En milliers de DH)

Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence

	Total du bilan DECEMBRE 2018	Produit net bancaire- chiffre d'affaires DECEMBRE 2018	Résultat de la filiale	Contribution dans le Résultat net part du groupe Déc 2018
Acmar	575 904	186 412	16 855	3 371
Banque de Développement Du Mali	14 098 725	622 112	194 079	63 596
Africa Morocco Links	202 232	266 757	16 834	8 585
Eurafric	188 444	267 641	-11 756	-6 607
Société Conseil Ingénierie et Développement	152 550	266 263	24 560	9 554
Bank Al Tamwil Wal Inmaa	320 191	1 217	-55 371	-28 239

(En milliers de DH)

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

4.11. IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	31-déc-18			31-déc-17		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	13 776 687	6 136 656	7 640 031	13 109 310	5 806 510	7 302 800
Terrains et constructions	3 844 214	261 415	3 582 799	4 031 041	423 811	3 607 230
Equipement, Mobilier, Installations	4 349 154	2 731 219	1 617 935	4 018 645	2 497 926	1 520 719
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	5 583 319	3 144 022	2 439 297	5 059 624	2 884 773	2 174 851
Immobilisations incorporelles	2 083 805	1 096 234	987 571	2 078 628	1 140 820	937 808
Logiciels informatiques acquis	1 346 753	872 690	474 063	1 463 476	874 855	588 621
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	737 052	223 544	513 508	615 152	265 965	349 187
Immeubles de placements	3 822 825	92 447	3 730 378	3 906 376	81 937	3 824 439

(En milliers de DH)

Tableau de variation des immobilisations corporelles

	31/12/18	31/12/17
VALEUR NETTE AU 1er janvier	7 302 800	6 988 824
Acquisition de l'exercice	423 480	827 768
Entrées de périmètre	-	-
Dotations aux amortissements	(513 740)	(511 081)
Cession de l'exercice	(41 272)	(199 179)
Reclassements	468 763	196 468
VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE	7 640 031	7 302 800

(En milliers de DH)

Tableau de variation des immobilisations incorporelles

	31/12/18	31/12/17
VALEUR NETTE AU 1er janvier	937 808	828 970
Acquisition de l'exercice	221 397	288 055
Entrées de périmètre	-	43 725 210
Dotations aux amortissements	(86 885)	(205 450)
Cession de l'exercice	(77 046)	(16 550)
Reclassement	(7 703)	42 783
VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE	987 571	937 808

(En milliers de DH)

Tableau de variation des immeubles de placement

	31/12/18	31/12/17
VALEUR NETTE AU 1er janvier	3 824 439	3 746 146
Acquisition de l'exercice	70 141	-
Entrées de périmètre	-	-
Dotations aux amortissements	(20 462)	(8 769)
Cession de l'exercice	(143 740)	(101 467)
Reclassements	-	-
VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE	3 730 378	3 824 439

(En milliers de DH)

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

4.12. ECARTS D'ACQUISITION

	31-déc-18	31-déc-17
Valeur brute comptable en début de période	852 310	852 310
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	852 310	852 310
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements	179 804	0
Valeur brute comptable en fin de période	1 032 114	852 310
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	1 032 114	852 310

(En milliers de DH)

Les écarts d'acquisition se répartissent par filiale de la manière suivante :

(en milliers de DH)	Valeur nette comptable déc 18	Valeur nette comptable déc-17
Maghrébaïl	10 617	10 617
Banque de développement du Mali	3 588	3 588
Salafin	184 978	5 174
Maroc Factoring	1 703	1 703
BMCE Capital Bourse	2 618	2 618
BMCE International (Madrid)	3 354	3 354
Bank Of Africa	711 976	711 976
Locasom	98 725	98 725
CID	14 555	14 555
Total groupe	1 032 114	852 310

(En milliers de DH)

Test de sensibilité au changement des hypothèses

(en milliers de DH)	Group Bank Of Africa	LOCASOM
Coût du capital	18%	8,5%
Variation défavorable de 200 points de base	-1 601 375	-178 050
Variation favorable de 200 points de base	2 066 035	381 104

4.13. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers de DH)	31-déc-18	01/01/2018 FTA	31-déc-17
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	1 087 637	832 490	685 204
Dotations aux provisions	109 315	255 147	279 774
Reprises de provisions	-152 609		-170 869
Autres mouvements	-4 947		38 381
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	1 039 395	1 087 637	832 490

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	21 424	424 343	279 497		362 372	1 087 636
Dotations	8 793	17 241	-9 412		92 693	109 315
Montants utilisés	-6 538		-20 005		-126 066	-152 609
Autres mouvements	-196		45 631		-50 383	-4 947
Solde de clôture	23 484	441 583	295 711		278 617	1 039 395

4.14. JUSTE VALEUR

4.14.1. Valeur de marché des actifs et passifs comptabilisés au coût amorti

Les éléments d'information mentionnés dans cette note doivent être utilisés et interprétés avec la plus grande précaution car ces valeurs de marché représentent une estimation de la valeur instantanée des instruments concernés au 31 décembre 2018. Elles sont appelées à fluctuer d'un jour à l'autre du fait des variations de plusieurs paramètres, dont les taux d'intérêt et la qualité des crédits des contreparties.

En particulier, elles peuvent être significativement différentes des montants effectivement reçus ou payés à l'échéance des instruments. Dans la plupart des cas, cette valeur de marché réévaluée n'est pas destinée à être immédiatement réalisée, et ne pourrait en pratique pas l'être. Elle ne représente donc pas la valeur effective des instruments dans une perspective de continuité de l'activité du groupe BMCE BANK OF AFRICA.

La valeur de marché d'un instrument financier est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normales.

Les techniques de valorisation utilisées et les hypothèses retenues assurent une mesure homogène de la valeur de marché des instruments financiers actifs et passifs au sein du Groupe BMCE BANK OF AFRICA.

Lorsque les prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. A défaut, la valeur de marché est déterminée à l'aide de techniques de valorisation communément utilisées.

Les justes valeurs des actifs et passifs financiers du Groupe au 31 décembre 2018 se présentent comme suit :

	31-déc-18		01/01/2018 FTA	
	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée
ACTIFS FINANCIERS				
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	21 250 394	21 264 422	25 147 124	25 151 799
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	179 302 874	179 601 283	181 984 271	182 759 842
Titres au coût amorti	25 315 848	25 366 370	26 449 553	26 531 736
Immeubles de placement	3 730 378	3 800 018	3 824 439	3 894 079
PASSIFS FINANCIERS				
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	43 725 210	43 725 210	44 958 940	49 708 268
Dettes envers la clientèle	192 474 205	192 474 205	198 783 598	190 050 335
Titres de créance émis	13 582 981	13 582 981	15 101 490	13 186 303
Dettes subordonnées	9 585 289	9 585 289	11 448 754	10 493 376

Les modalités de détermination des justes valeurs de chacune des catégories sont décrites, ci-après :

Les prêts et créances

La juste valeur des créances est déterminée à travers une approximation de la valeur de marché des actifs détenus grâce à une analyse de sensibilité de chaque classe d'actifs en fonction de la durée de chaque instrument et du delta taux observé entre le rendement historique de la créance par rapport aux nouvelles conditions de marché.

A défaut d'existence d'une courbe des taux de marché traduisant les rendements actuels des différents segments de crédit, il a été retenu les

rendements moyens observés sur la production de l'exercice concerné comme étant les niveaux indicatifs des taux de marché actuels.

La valeur de marché retenue pour les prêts et créances dont la durée est inférieure à un an, les créances à vue, ou dont les conditions se réfèrent à un taux variable, est la valeur comptabilisée en raison de leur faible sensibilité à une variation des taux ou par le simple fait qu'elles sont octroyées aux conditions actuelles de marché.

Les prêts aux établissements de crédits

Les prêts aux établissements de crédits s'élèvent à 21,2 milliards de dirhams, et présentent une valeur de marché proche à la valeur comptable en raison de la prédominance des opérations de placements monétaires à court terme (sous forme de prêts de trésorerie, d'interbancaire et des prises en pension).

Les crédits aux Sociétés de Financement à taux fixe représentent un encours de 6,2 milliards de dirhams, amortissables à faible durée, présentant une juste valeur supérieure de 14 millions de dirhams par rapport à la valeur comptable.

Les créances à la clientèle

L'encours des créances à la clientèle s'élève au 31 décembre 2018 à 179,3 milliards de dirhams, avec une forte prépondérance des crédits de trésorerie et des comptes courants débiteurs, ainsi que des crédits à taux variables.

L'encours des crédits à taux fixe est principalement alimenté par les crédits à la consommation amortissables à faible durée 2,3 ans, et les crédits immobiliers à taux fixes également amortissables à durée moyenne de près de 7,2 ans.

L'analyse de sensibilité sur le portefeuille à taux fixe de la banque fait ressortir une juste valeur supérieure de 298 millions de dirhams par rapport à la valeur comptable.

Les passifs financiers

La valeur de marché retenue pour les passifs financiers dont la durée est inférieure à un an (y compris exigibles à vue), ou dont les conditions se réfèrent à un taux variable, ou lorsque la durée est non déterminée (cas des dettes subordonnées perpétuelles) ainsi que pour la plupart des produits d'épargne réglementée, est la valeur comptabilisée.

Les dettes envers les établissements de crédits

Les dettes envers les établissements de crédits qui s'élèvent à 43,7 milliards de dirhams, sont valorisées à leur valeur comptable en raison de la prédominance des opérations d'emprunts de trésorerie à court terme (sous forme d'avances à 7 jours de la banque centrale, d'emprunts interbancaires et de trésoreries auprès de banques locales ou de correspondants étrangers, en plus des opérations de mises en pensions).

Les dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle s'élevant à 192,5 milliards de dirhams sont constituées essentiellement de ressources à vue non rémunérées sous forme de comptes chèques et de comptes courants créditeurs ainsi que des comptes sur carnets réglementés à vue.

Les opérations de mises en pension avec la clientèle, notamment les OPCVM, sont également logées avec les dettes envers la clientèle.

Les dépôts à terme dont l'encours est limité à 35 milliards de dirhams présentent une durée moyenne inférieure à un an du fait de la prépondérance des maturités 3 mois, 6 mois et 12 mois.

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

La valeur de marché ainsi retenue pour les Dépôts à Terme de la clientèle est la valeur comptabilisée.

Les dettes représentées par un titre

L'encours des dettes représentées par un titre s'élève à 13.6 milliards de dirhams, constitué principalement des certificats de dépôts émis par la banque essentiellement pour des maturités de 3 mois, 6 mois et 1 an.

La valeur de marché ainsi retenue pour les dettes représentées par un titre est la valeur comptabilisée.

Les dettes subordonnées

Les dettes subordonnées dont l'encours s'élève à 9.6 milliards de dirhams sont valorisées à la valeur comptable du fait de la prépondérance des émissions à taux variable et des encours de dettes à durée non déterminée (perpétuelle).

4.14.2. Répartition par méthode de valorisation des instruments financiers comptabilisés en valeur de marché présentée conformément aux prescriptions de la norme IFRS 7

	déc-18			
	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total
ACTIFS FINANCIERS				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	26 116 222	-	-	26 116 222
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	25 104 686			25 104 686
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 011 536			1 011 536
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 555 495	-	3 833 196	5 388 692
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 402 638			1 402 638
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	152 857		3 833 196	3 986 054

PASSIFS FINANCIERS

Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option
Instruments financiers dérivés de couverture

	01/01/2018 FTA			
	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total
ACTIFS FINANCIERS				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	35 245 485	-	-	35 245 485
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	33 808 089			33 808 089
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 437 396			1 437 396
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 335 403		4 048 481	5 383 884
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 335 403			1 335 403
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables			4 048 481	4 048 481

PASSIFS FINANCIERS

Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option
Instruments financiers dérivés de couverture

			37 094	37 094
		1 737 600		1 737 600

Les instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables non cotés classés au Niveau 3 de Juste Valeur, sont évalués en se basant sur les méthodes d'évaluation suivantes :

- Valeur Nette Comptable
- Actif Net Comptable Réévalué ;
- Actif Net Comptable ;
- Prix Opération sur Capital.

Les techniques de valorisation qui sont utilisées par le Groupe demeurent principalement l'ANC et la VNC.

Celles-ci sont privilégiées en raison de l'absence de liquidité de ces titres, et de l'inexistence de transactions comparables.

4.14.3. Hiérarchie de la Juste valeur des actifs et des passifs comptabilisés au coût amorti

	déc-18			
	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total
ACTIFS				
Prêts et créances sur les établissements de crédit			21 264 422	21 264 422
Prêts et créances sur la clientèle			179 601 283	179 601 283
Titres au coût amorti			25 366 370	25 366 370
PASSIFS				
Dettes envers les établissements de crédit			43 725 210	43 725 210
Dettes envers la clientèle			192 474 205	192 474 205
Dettes représentées par un titre			13 582 981	13 582 981
Dettes Subordonnées			9 585 289	9 585 289

	01/01/2018 FTA			
	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total
ACTIFS				
Prêts et créances sur les établissements de crédit			25 151 799	25 151 799
Prêts et créances sur la clientèle			182 759 842	182 759 842
Titres au coût amorti			26 531 736	26 531 736
PASSIFS				
Dettes envers les établissements de crédit			49 708 268	49 708 268
Dettes envers la clientèle			190 050 335	190 050 335
Dettes représentées par un titre			13 186 303	13 186 303
Dettes Subordonnées			10 493 376	10 493 376

Mesure de la valeur de marché des instruments financiers :

Il existe trois niveaux de juste valeur des instruments financiers, conformément à ce qui a été défini par la norme IFRS 7.

► Niveau 1 :

Des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Ce niveau regroupe les instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif, directement utilisables.

Il comprend pour le Groupe BMCE Bank Of Africa les actions cotées, les OPCVM, les obligations et les bons de trésor ainsi que les titres au coût amorti cotés sur des marchés actifs et suffisamment liquides.

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

► Niveau 2 :

Des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).

Les instruments financiers cotés sur des marchés considérés comme insuffisamment actifs ainsi que ceux négociés sur des marchés de gré à gré sont présentés dans ce niveau. Les prix publiés par une source externe, dérivés de l'évaluation d'instruments similaires, sont considérés comme des données dérivées de prix ;

Le Groupe ne dispose pas d'instruments financiers évalués selon le niveau 2.

► Niveau 3 :

Des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables). Compte tenu de la diversité des instruments et des raisons de leur inclusion dans cette catégorie, le calcul de la sensibilité de la juste valeur à la variation des paramètres fournirait une information peu pertinente.

Les valeurs de marché des titres au coût amorti sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs utilisés sont non observables ou ne peuvent être corroborés par des données de marché, par exemple en raison de l'absence de liquidité de l'instrument ou d'un risque de modèle significatif. Un paramètre non observable est une donnée pour laquelle aucune information de marché n'est disponible. Il provient donc d'hypothèses internes sur les données qui seraient utilisées par les autres participants de marché. L'évaluation de l'absence de liquidité ou l'identification d'un risque de modèle suppose l'exercice du jugement.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance classés en niveau 3 proviennent essentiellement des obligations détenues les banques en Afrique Subsaharienne.

V / ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

5.1. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	31-déc-18	31-déc-17
Engagements de financements donnés	10 433 663	13 008 783
Aux établissements de crédit	1 152 550	1 349 684
A la clientèle	9 281 113	11 659 099
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	2 518 082	1 906 864
des établissements de crédit	2 518 082	1 906 864
de la clientèle	-	-

► Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition d'un autre établissement de crédit des concours de trésorerie, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

► Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition de la clientèle des concours de trésorerie, tels les ouvertures de crédits confirmés et les engagements de substitution sur émission de titres.

► Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de financement reçus des

autres établissements de crédit, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

5.2. ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	31-déc-18	31-déc-17
Engagements de garantie donnés	31 180 340	31 435 965
D'ordre des établissements de crédit	10 742 293	10 577 462
D'ordre de la clientèle	20 438 048	20 858 503
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Engagements de garantie reçus	97 549 646	97 117 142
des établissements de crédit	95 300 914	95 421 642
de l'état et d'autres organismes de garantie	2 248 732	1 695 500

► Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un établissement de crédit si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

► Engagements de garantie d'ordre de la clientèle

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un client, si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions en faveur de l'administration publique, les cautions immobilières, etc.

► Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique recense les cautions, avals et autres garanties reçues d'établissements de crédit.

► Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers

Cette rubrique enregistre les garanties reçues de l'Etat et d'organismes de garantie divers.

VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

6.1. DESCRIPTIF DE LA METHODE D'EVALUATION

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité de fin de carrière.

L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages précités a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19.

► Régime de la caisse mutualiste interprofessionnelle marocaine

La Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM) est une mutuelle privée. Cette mutuelle assure aux salariés un certain niveau de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation ou chirurgicaux. Il s'agit d'un régime de couverture médicale postérieur à l'emploi car ouvert aux retraités.

La CMIM est un régime multi employeur. Ne pouvant pas déterminer la quote-part d'engagement revenant à BMCE Bank (au même titre que l'ensemble des autres adhérents à la CMIM), en IFRS, les charges sont enregistrées sur l'exercice. Aucune provision n'est à constater au titre de ce régime.

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

6.2. SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES RÉGIMES EXISTANTS

6.2.1. Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

	déc-18	déc-17
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	441 583	424 824
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	441 583	424 824

NB : la provision sur les avantages aux personnels évalués conformément à IAS 19 est comptabilisée dans le poste « Provisions pour risques et charges » du Passif.

6.2.2. Evolution de la valeur actualisée des obligations

L'analyse de sensibilité appliquée sur les deux principales hypothèses actuarielles retenues pour les régimes de prestations (indemnités de fin de carrière, Médailles du travail) au 31 Décembre 2018 ressort comme suit :

Indemnité de fin de carrière	Variation Taux -50 pb	Variation Taux +50 pb
Taux d'actualisation	-10 880	9 894
taux de croissance des salaires	10 714	-11 705

Médaille du travail	Variation Taux -50 pb	Variation Taux +50 pb
Taux d'actualisation	-13 131	12 188
taux de croissance des salaires	14 921	-16 006

Hypothèses économiques	31/12/18
Taux d'actualisation	3,30%
Taux de croissance des salaires long terme (inflation Incluse)	3%
Taux de charges sociales patronales	10,61%-10,96%

Hypothèses démographiques	
Modalités de départ en retraite	Départ Volontaire
Age de Départ en retraite	60 ans
Table de mortalité	PM 60/64 - PF 60/64

Le taux d'actualisation se base sur le taux de référence du marché secondaire des Bons du trésor (courbe des taux) - Duration : 22 ans environ..

6.2.3. Coût des régimes postérieurs à l'emploi

	déc-18	déc-17
Charge normale de l'exercice	3 224	4 893
Charge d'intérêt	13 536	12 220
Rendements attendus des fonds		
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	16 760	17 112
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

6.2.4. Evolution de la provision inscrite au bilan

	déc-18	déc-17
Dette actuarielle d'ouverture	424 824	329 668
Charge normale de l'exercice	32 526	26 105
Charge d'intérêt	13 536	12 220
Pertes / Gains actuariels	-	72 177
Autres écarts actuariels	-	-
Amortissement des gains et pertes nettes	-	-
Prestations versées	-29 302	-21 212
Indemnités supplémentaires	0	-
Autre	-	5 866
Dette actuarielle de clôture	441 584	424 824
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

VII. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

7.1. ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

7.1.1. Opérations réalisées sur le capital

Opérations sur le capital	En nombre	Valeur unitaire	En MAD
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2015	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2016	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2017	179 463 390	10	1 794 633 900

7.1.2. Résultat par action

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

	déc-17	déc-16
CAPITAL (EN MAD)	1 794 633 900	1 794 633 900
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	179 463 390	179 463 390
RÉSULTAT PART GROUPE (EN MAD)	1 831 169 832	2 036 321 801
Résultat par Action (EN MAD)	10,20	11,35
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN MAD)	10,20	11,35

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action ;

7.2. PERIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	60,79%	60,79%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LCB Bank	Banque	37,00%	37,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
HOLDING BOA GROUP	Holding Bancaire	72,85%	72,85%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	51,00%	51,00%	M E E
BANK AL TAMWIL WAL INMAA	Banque Participative	51,00%	51,00%	M E E

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

BMCE Bank Of Africa détient 37% des droits de vote de LCB Bank, et exerce un contrôle sur cette filiale répondant aux critères énoncés dans la norme IFRS 10 :

• **Le pouvoir** : BMCE Bank Of Africa puise ses droits effectifs à partir du mandat de gestion qui lui a été confié par les autres actionnaires. Elle dispose de la majorité au sein du conseil d'administration avec 3 administrateurs, suivie de l'Etat congolais qui dispose de deux administrateurs.

• **Les rendements** : BMCE Bank of Africa est exposé ou a droit aux bénéfices générés par LCB Bank à hauteur des actions dont elle dispose.

• **Lien entre pouvoir et rendements** : BMCE Bank of Africa a la charge de nommer le sénior management de LCB Bank, ainsi elle a la capacité d'influer sur les rendements de cette entité.

7.3. REMUNERATION ET AVANTAGES ACCORDES AUX PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Rémunération des principaux dirigeants

Le Groupe BMCE entend par les principaux dirigeants les membres de la Direction Générale de la banque.

	31/12/18	31/12/17
Avantages à court terme	21 061	20 278
Avantages postérieurs à l'emploi	1 568	634
Autres avantages à long terme	6 179	4 846

A noter que les avantages du personnel à court terme représentent la Rémunération fixe charges patronales comprises des Dirigeants perçue au titre de l'année 2018.

Les avantages postérieurs à l'emploi représentent les reliquats de congés à rembourser en cas de départ, tandis que les Indemnités de fin de contrat de travail englobent les primes de fin de carrières et les médailles de travail à verser aux concernés à leur départ.

Jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration

	31/12/18			31/12/17		
	Montant BRUT	Impôt Retenue à la source	Montant net versé	Montant BRUT	Impôt Retenue à la source	Montant net versé
Personnes physiques et morales Résidentes au Maroc	3 485	885	2 600	2 842	692	2 150
Personnes physiques et morales non Résidentes au Maroc	3 823	573	3 250	3 353	503	2 850
TOTAL	7 308	1 458	5 850	6 195	1 195	5 000

Eléments d'Endettement des Dirigeants

	31/12/18	31/12/17
A. Encours crédits à court terme	37 492	18 087
B. Encours crédits immobiliers	12 965	9 331
TOTAL DES ENCOURS	50 457	27 418

7.4. RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES

Relation entre BMCE BANK et les Sociétés faisant Partie du Périmètre de Consolidation et la Société Mère.

Les opérations réalisées avec les sociétés consolidées par intégration globale sont totalement éliminées des encours de fin de période. Les encours de fin de période relevant des transactions avec les sociétés consolidées par mise en équivalence et la Société Mère sont maintenus au niveau des états consolidés.

7.4.1. Relation entre les sociétés consolidées du groupe

	Société Mère (FINANCE COM)	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif				
Prêts, avances et titres	1 158 421	2 884 512	65 060	11 320 285
Comptes ordinaires	1 158 421	2 087 842	29 592	10 814 585
Prêts		674 062	35 468	505 700
Titres		122 607		0
Opération de location financement				
Actif divers				8 830
Total	1 158 421	2 884 512	65 060	11 329 115
Passif				
Dépôts	-	1 751 112	20 043	11 121 711
Comptes ordinaires		1 751 112	20 043	10 793 965
Autres emprunts				327 746
Dettes représentées par un titre				198 677
Passif divers				8 728
Total	-	1 751 112	20 043	11 329 115
Engagements de financement et de garantie				
Engagements donnés				1 382 931
Engagements reçus				1 382 931

Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	Société Mère (FINANCE COM)	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés		-34 657	-3 583	-316 835
Intérêts et charges assimilés				407 009
Commissions (produits)		-48 413		-374 366
Commissions (charges)				61 756
Prestations de services données				
Prestations de services reçues	39 500			
Louers reçus		-70 587	-7 192	-235 307
Autres		83 498		457 297

VIII - NOTE SUR LES RISQUES

8.1. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

8.1.1. Typologie des risques

8.1.1.1. Risque de crédit

Inhérent à l'activité bancaire, le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut-être corrélée à d'autres catégories de risques.

8.1.1.2. Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte de valeur d'instruments financiers, résultant des variations de paramètres de marché, de leur volatilité et des corrélations entre eux. Les paramètres concernés sont notamment les taux de change, les taux d'intérêt, ainsi que les prix des titres (actions, obligations) et des matières premières, des dérivés et de tous les autres actifs.

8.1.1.3. Risque global de liquidité et de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt réside dans la vulnérabilité de la situation financière d'un établissement à une évolution défavorable des taux d'intérêt.



LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir faire face à ses flux de trésorerie ou ses besoins de collatéral au moment où ils sont dus et à un coût raisonnable.

8.1.1.4. Risques opérationnels

Le risque opérationnel est défini comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

8.1.1.5. Risque pays

Le risque pays comprend le risque politique ainsi que le risque de transfert. Le risque politique provient généralement d'une action du gouvernement d'un pays, telle que la nationalisation ou l'expropriation, ou d'événements indépendants tels qu'une guerre ou une révolution, qui affectent la capacité des clients à honorer leurs obligations.

Le risque de transfert se définit comme le risque qu'un client résident ne puisse pas acquérir des devises dans son pays afin qu'il puisse honorer ses engagements à l'étranger.

8.1.2. Organisation de la gestion des risques

8.1.2.1. Les Instances relevant du Dispositif de Contrôle

· Le Pôle Risques Groupe

L'une des missions attribuée au Pôle Risques Groupe est le renforcement de la surveillance et la maîtrise des risques de crédit, de marché, pays et opérationnels. Le Pôle prend ainsi en charge :

- La définition de la politique des risques du Groupe ;
- La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements ;
- La mise en place d'un système de contrôle des risques liés aux crédits, aux opérations de marché et aux risques opérationnels ;

Le Pôle Risques Groupe est composé de six entités :

- Management des Risques Groupe
- Surveillance des engagements
- Analyse des Engagements
- Convergence Risques Groupe
- Consolidation & Pilotage Risques Groupe
- Pilotage Projets Risques Groupe



8.1.2.2. Les instances de Gouvernance

· Comité Risques Groupe

Le Comité des Risques du Groupe BMCE Bank of Africa est une instance émanant du Conseil d'Administration de BMCE Bank, dont les prérogatives sont élargies aux filiales directes et indirectes intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Ce Comité assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie et de gestion des risques, notamment en veillant à ce que la stratégie globale des risques soit adaptée au profil de risque de la banque et du Groupe, au degré d'aversion aux risques, à son importance systémique, à sa taille et à son assise financière.

· Comités d'Audit et de Contrôle Interne Groupe

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe BMCE Bank of Africa est une instance émanant du Conseil d'Administration de BMCE Bank, dont les prérogatives sont élargies aux filiales et autres entités intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe assiste le Conseil d'Administration en matière de contrôle interne, notamment en veillant à ce que le système de contrôle interne et les moyens mis en place soient :

- Cohérents et compatibles de manière à permettre la surveillance et la maîtrise des risques au niveau de la banque et de ses filiales et la production des informations requises par le Régulateur dans le cadre de la surveillance consolidée du Groupe ;
- Adaptés à l'organisation du Groupe ainsi qu'aux activités des entités contrôlées ;
- Les informations financières destinées au Conseil d'Administration et aux tiers soient fiables et exactes, de nature à ce que les intérêts légitimes des actionnaires, des déposants et des autres parties prenantes soient préservés ;
- L'examen des comptes sociaux et consolidés soit réalisé avant leur soumission au Conseil d'Administration.

· Comité de Direction Générale

Le Comité de Direction Générale Groupe est en charge de la déclinaison en actions et mesures opérationnelles des orientations stratégiques du Groupe et de leur suivi.

Ce Comité, dont la périodicité est hebdomadaire, a pour principales missions le pilotage de l'activité de la Banque, la conduite des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques, le suivi du volet RH, la politique de communication commerciale, institutionnelle et financière.

· Comité de Pilotage & Gestion des Risques Groupe

Issue du Comité de Direction Générale du Groupe BMCE Bank of Africa, le Comité de Pilotage et Gestion des Risques BMCE Bank l'assiste en matière de gestion et suivi effectifs et opérationnels du (de la) :

- Dispositif de pilotage des risques du Groupe ;
- Cohérence des activités du Groupe avec les Politiques des risques et limites fixées.

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

Le Comité s'assure de l'efficacité du dispositif de pilotage des risques et de son adéquation avec la politique de gestion des risques définie sur les volets risques de Crédit, Marché, Pays et Opérationnels.

8.1.2.3. Les Comités de crédit

• Comité de Crédit Sénior

Il est présidé par le Président Directeur Général de la Banque et vice présidé par l'ADG Exécutif Groupe. Il est spécialisé par marchés, l'un en charge de l'Entreprise et la Grande Entreprise et l'autre des Particuliers & Professionnels.

Ces comités se réunissent deux fois par semaine et regroupent les Seniors Managers de la Banque.

• Comité de Crédit Régional

Le Comité de Crédit Régional (CCR) est tenu une fois par semaine. Les dates de tenue du CCR sont décidées par le Directeur Régional de chaque Région et communiquées à l'ensemble des membres.

8.1.2.4. Le Comité de surveillance des comptes sensibles

Dans le cadre du suivi du portefeuille, le comité de surveillance des comptes sensibles (central et restreint) se réunit mensuellement afin de suivre l'assainissement des comptes à risques et comptes en anomalie.

8.2. RISQUE DE CREDIT

L'activité de crédit de la Banque s'inscrit dans le cadre de la politique générale de crédit approuvée par les hautes instances de la Banque. Parmi les principes directeurs énoncés figurent les exigences du Groupe en matière de déontologie, d'attribution des responsabilités, d'existence et de respect des procédures et de rigueur dans l'analyse du risque.

Cette politique générale est déclinée en politiques et en procédures spécifiques adaptées à la nature des activités et des contreparties.

8.2.1. Circuit de décision de crédit

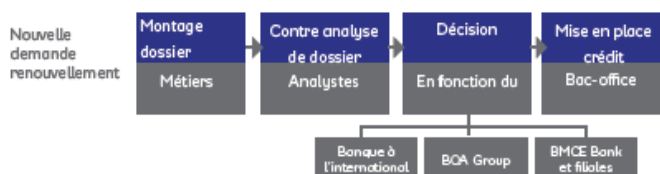
8.2.1.1. Principes généraux

Le processus d'octroi au niveau de l'ensemble du Groupe BMCE Bank of Africa répond au principe de la Troïka et repose sur les principes suivants :

- L'ensemble des demandes de crédit suit le même processus d'octroi consistant à assurer le principe de la Troïka (à minima). Ainsi, au moins 3 personnes, dont impérativement une de la Filière Risques, doivent approuver toute demande de crédit sauf dans certains cas exceptionnels définis.
- La prise de décision, conjointe aux Filières Risques et Commerciale – avec au préalable une analyse contradictoire – s'exerce sur les dossiers accordés dans la délégation de pouvoirs aussi bien en local qu'en central, et ce dans une structure pyramidale à plusieurs niveaux, dont le niveau hiérarchique supérieur assure le rôle d'arbitre éventuel en l'absence de consensus
- Recours à la procédure d'escalade (n+1) en cas de désaccord entre la filière Risque et la Filière Commerciale

8.2.1.2. Les structures

La vision globale du processus d'octroi de crédit est schématisée comme suit :



- Le montage du dossier de crédit incombe à la Filière Commerciale, chargée de la relation commerciale avec le client ;

- L'analyse contradictoire du dossier de crédit est réalisée par les Analystes crédit faisant partie de la Filière Risques de l'entité ;

- La prise de décision est conjointe aux Filières Risques et Commerciale, selon leurs niveaux de délégations respectifs ;

- La mise en place du crédit est effectuée par un back-office, structure indépendante des Filières Risques et Commerciale.

8.2.1.3. La prise de décision et le choix des circuits

Afin de faciliter l'exercice de notification, le principe d'une seule décision pour chaque proposition de crédit présentée doit être respecté.

Les décisions de crédit sont prises soit par circulation de dossier, soit par tenue d'un Comité de Crédit, via un processus manuel ou électronique.

8.2.1.4. La délégation

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un système de délégation qui prend sa source dans les pouvoirs conférés par le Conseil d'Administration d'une entité à des collaborateurs ou groupes de collaborateurs, dans les limites qu'il estime opportunes.

La délégation peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation, des volumes, des produits et des risques.

La délégation de pouvoir aux collaborateurs est intuitu personae sur la base de leurs capacités de jugement, expériences, compétences personnelles et professionnelles et formations.

8.2.1.5. Les règles d'approbation

La décision d'octroi de crédit est soumise à l'appréciation de la Troïka ou des Comités de crédit selon les niveaux d'approbation.

Le système des délégations de crédit en vigueur définit le nombre de niveaux de décision suivants :

- Un premier niveau local au sein de chaque filiale ;
- Un niveau de HUB (BOA Groupe et Banque à l'International) ;
- Un niveau Central au niveau de BMCE Bank.

Le niveau local au sein de l'entité peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation de l'entité, des volumes, des produits et des risques.

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

8.2.1.6. La composition d'un dossier de crédit

Toute demande de mise en place d'une ligne de crédit doit satisfaire aux conditions d'éligibilité du produit conformément aux fiches signalétiques de chaque produit de crédit. Toute décision de crédit est prise sur la base d'un dossier de crédit standard dont le format est défini en liaison avec la Filière Commerciale et la Filière Risques concernées et en coordination avec le Pôle Risques Groupe.

Un dossier de crédit est préparé pour chaque contrepartie ou transaction sur laquelle l'entité souhaite s'engager, ou sur laquelle l'entité est engagée dans le cas d'une revue annuelle ou d'un renouvellement et ce, sur la base des documents communiqués par le client tels que précisés dans les check-lists produits.

La check-list des documents à communiquer par le client et le canevas d'analyse sont homogènes au niveau du groupe et ils sont cadrés selon la nature des crédits. Le contenu d'un dossier de crédit doit fournir aux décisionnaires les informations et analyses qualitatives et quantitatives requises pour permettre la décision de crédit.

La Filière Commerciale en charge de la préparation du dossier de crédit est responsable de son contenu.

Le dossier de crédit reste le seul document de référence à toute prise de décision de crédit ; il doit être revêtu de toutes les signatures ou visas garantissant la qualité de son instruction au niveau voulu de la chaîne des responsabilités.

8.3. DISPOSITIF DE NOTATION

BMCE Bank dispose d'un outil de notation interne couvrant plusieurs segments de clientèle.

8.3.1. Principes directeurs de la notation

8.3.1.1. Unicité de la notation

La notation est établie pour chaque client, chaque client étant entendu comme un code tiers Groupe. Le processus de notation est ainsi réalisé pour chaque code tiers Groupe de telle manière à ce qu'un tiers ait une, et une seule note. Ainsi, BMCE Bank s'assure de l'unicité de la note pour chaque contrepartie évaluée.

8.3.1.2. Intégrité de la notation

Selon les principes réglementaires, les attributions de notations et leurs révisions périodiques doivent être réalisées ou approuvées par une partie qui ne bénéficie pas directement de l'octroi du crédit. Cette notion d'intégrité de la note est un élément central de la charte de gestion des risques de crédit qui doit permettre de renforcer et d'encourager l'indépendance du processus de notation.

8.3.1.3. Singularité de la notation

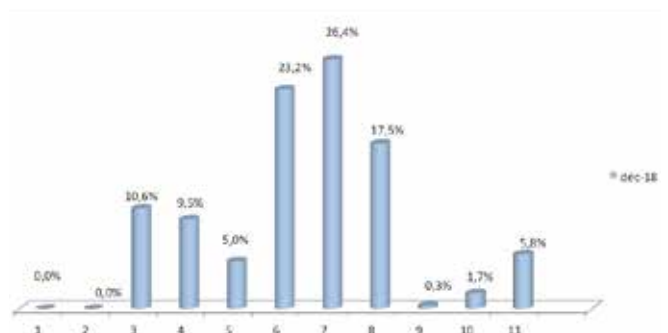
Pour chaque tiers de la Banque, un type de contrepartie est codifié. La notation de chacun des tiers est ainsi réalisée à partir du modèle associé à la contrepartie de référence de telle sorte que pour chaque tiers (dont le type de contrepartie est singulier et donc unique) l'évaluation soit réalisée à l'aide d'un seul modèle de notation, mais avec les données caractéristiques propres à la contrepartie concernée. Ainsi, BMCE Bank s'assure de la singularité de la note pour chaque contrepartie.

8.3.2. Échelle de notation

Selon l'échelle de notation adoptée par le Groupe BMCE Bank of Africa, la note finale de la contrepartie s'échelonne sur 11 niveaux :

CATÉGORIE	CLASSE	DÉFINITION
Risque très faible	1	Extrêmement stable à court et moyen terme; très stable à long terme; excellente maîtrise de gestion
	2	Très stable à court et moyen terme; solide à long terme; excellentes maîtrise de gestion
	3	Satisfait à court et moyen terme même après de grosses difficultés; de légers développements négatifs peuvent être observés à long terme
	4	Très stable à court terme; aucune modification majeure de profil attendue dans l'année à venir; certaines difficultés à moyen terme pour lesquels aucune évaluation à long terme encore incertaine
Risque moyen	5	Satisfait à court terme; aucune modification majeure de profil attendue dans l'année à venir; ne peut absorber que des petits développements négatifs à moyen terme
	6	Capacité limitée à absorber des développements négatifs incertains
	7	Capacité très limitée à absorber des développements négatifs incertains
Risque élevé	8	Faible capacité de remboursement des intérêts et du principal à terme. Tout changement des conditions économiques et conjonctures internes et externes rendra difficile le respect des engagements
	9	Incapable de remboursement des intérêts et du principal à terme. Le respect des engagements est lié à l'évolution favorable des conditions conjonctures et économiques internes et externes
	10	Très fort risque de défaillance; incapacité de remboursement des intérêts et du principal à terme. Début partiel de paiement des intérêts et du capital
Risque très élevé	11	Défaillance totale de paiement des intérêts et du capital

Ainsi au 31 Décembre 2018, la répartition du portefeuille par classe d'actif se présente comme suit :



8.3.3. Scoring des particuliers

Le Scoring pour le segment clientèle Retail, consiste en la modélisation statistique du défaut et des comportements à risque.

Une grille de score comportemental – Cotation Bâle 2 pour les clients salariés est en production depuis 2013. La cotation est affichée au niveau du GRC avec des commentaires explicatifs de la cotation. La fréquence d'actualisation de la cotation est quotidienne.

Une grille de score d'octroi pour les particuliers détenteurs d'un crédit immédiat conventionné a été modélisée. La jonction entre la notation Entreprise et le Scoring Retail est réalisée à travers la notation des conventions.

Un système décisionnel d'octroi de crédit à la consommation a été mis en place et déployé en octobre 2018.

Une grille de score pour les MRE a été modélisée, validée et mise en production courant 2017.

Un modèle de Scoring comportemental des professionnels a été finalisé et développé au cours de l'année 2014. Le déploiement a été réalisé au cours de l'année 2015. Un backtesting et recalibrage du modèle a été réalisé en 2017.

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

Un modèle de scoring comportemental de la TPE a été mis en place et déployé fin 2017 avec un affichage d'une cotation de A à K au niveau de la GRC.

8.4. DISPOSITIF DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DES RISQUES DE CREDIT

Le dispositif de contrôle et surveillance des risques de crédit permet d'assurer les contrôles de deuxième niveau, distincts de la surveillance quotidienne assurée par la Filiale Commerciale.

L'application de ce dispositif est adaptable selon l'organisation propre des filiales du Groupe concernées en concertation avec le Pôle Risques Groupe.

L'objectif principal des contrôles du Pôle Risques Groupe est d'assurer l'efficacité du système d'alerte précoce permettant, tant la gestion des risques que l'anticipation par la Filiale Commerciale de risques potentiels pour une gestion appropriée du portefeuille de la Banque. Le Pôle Risques Groupe, à travers la Direction Surveillance des engagements, s'assure aussi que la surveillance de la Filiale Commerciale est effectuée convenablement et alerte sur les défaillances notoires.

Les principales missions opérationnelles du Pôle Risques Groupe, dans le cadre du dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit, peuvent être synthétisées comme suit :

- Assurer les contrôles à priori ;
- Assurer les contrôles à posteriori ;
- Identifier et suivre le portefeuille engagement selon plusieurs axes d'analyses : produits, maturités, bénéficiaires, secteurs d'activité, agences, zones géographiques, ... ;
- Fixer et suivre les limites de concentration ;
- Détecter et assurer le suivi des comptes à risques ;
- Classer le portefeuille des créances en souffrance selon les critères réglementaires et procéder à son provisionnement ;
- Conduire des stress tests ;
- Établir les reportings réglementaires et de pilotage interne.

8.4.1. Contrôle à priori

Les contrôles à priori comprennent l'ensemble des contrôles de conformité mis en œuvre avant la 1ère autorisation et utilisation d'une ligne de crédit. Ces contrôles viennent en complément des contrôles automatisés et de ceux effectués par la Filiale Commerciale, le Back Office, le Département Juridique...

La mise en œuvre de ces contrôles est assurée par le Pôle Risques Groupe. Ces contrôles concernent principalement :

- Les données de la proposition de crédit ;
- Le respect du niveau de délégation ;
- La conformité de la documentation juridique ;
- Des conditions et réserves émises avant la 1ère utilisation des fonds ou de la facilité ;
- Les données saisies dans le système d'information.

8.4.2. Contrôles à posteriori

À l'instar des contrôles à priori, les contrôles à posteriori sont assurés par le Pôle Risque Groupe.

L'objectif de ces contrôles est d'assurer la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques de crédit avec une vision portefeuille et non seulement contrepartie. Une attention particulière est ainsi portée sur la qualité du crédit, l'anticipation et la prévention des irrégularités et des risques d'une part, et au contrôle et à la surveillance du suivi des risques par la Filiale Commerciale d'autre part.

8.4.2.1. Pilotage du portefeuille des engagements

Le pilotage du portefeuille des engagements du Groupe et de ses entités est opéré à travers plusieurs indicateurs, tant sur les risques à l'octroi que sur les risques en cours de vie des dossiers.

Les analyses multicritères du portefeuille des engagements sont un contrôle à posteriori qui consiste à identifier et à suivre tous les engagements du Groupe et de ses entités selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : produits, maturités, clients, groupes d'affaires, segments de clientèle, notations de contrepartie, catégories de créances (saines et souffrance), secteurs d'activité, agences, zones géographiques, types de sûreté, ... Les analyses multicritères sont un outil de pilotage des risques de crédit.

La production des analyses multicritères du portefeuille des engagements est de la responsabilité de la Filiale Risques de crédit qui assure par ailleurs le reporting des risques de crédit, tant en interne, vis-à-vis des Comités des Risques et du management, qu'en externe, Vis-à-vis des régulateurs.

8.4.2.2. Limites de concentration

La gestion des risques de crédit s'appuie sur un dispositif selon lequel les stratégies des métiers, y compris en cas de lancement de nouvelles activités ou de nouveaux produits, font l'objet d'un avis risques et de limites de risques formalisées. Pour le Groupe BMCE Bank of Africa, le risque de concentration de crédit peut découler de l'exposition envers :

- Des contreparties individuelles ;
- Des groupes d'intérêt ;
- Des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à un même pays.

8.4.2.2.1. Contreparties individuelles

Le Groupe procède mensuellement au suivi des concentrations individuelles, sur base sociale et consolidée, et assure une surveillance rapprochée des engagements de ses 10, 20 et 100 premiers clients ayant les plus grands engagements.

À fin Décembre 2018, les engagements envers ces principaux débiteurs se présentent comme suit :

	Décembre 2018	
	Décassement	% dans le total
ENGAGEMENTS DES 10 PREMIERS CLIENTS	14 591	13%
ENGAGEMENTS DES 20 PREMIERS CLIENTS	20 615	19%
ENGAGEMENTS DES 100 PREMIERS CLIENTS	39 192	35%

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

8.4.2.2.2. Groupes d'intérêt

La diversification par contrepartie du portefeuille fait l'objet d'un suivi régulier, notamment dans le cadre des politiques de concentration individuelle du Groupe. Ainsi, les risques de crédit encourus sur des contreparties ou groupe de contreparties bénéficiant de concours relativement importants, supérieurs à 5% des fonds propres, font l'objet d'une surveillance particulière, tant sur base individuelle que consolidée.

De plus, le contrôle des grands risques s'assure également que le montant total des risques encourus sur chaque bénéficiaire ne dépasse pas 20 % des fonds propres nets consolidés du Groupe comme exigé par la réglementation bancaire marocaine. Le Groupe BMCE Bank of Africa veille au respect des seuils de concentration de la directive de Bank Al Maghrib.

8.4.2.2.3. Contreparties appartenant à un même secteur d'activité

La méthodologie de fixation des limites sectorielles mise en place est fondée sur un modèle statistique se basant sur le taux de défaillance historique et le nombre de contreparties par secteur d'activité et par classe de risque (rating).

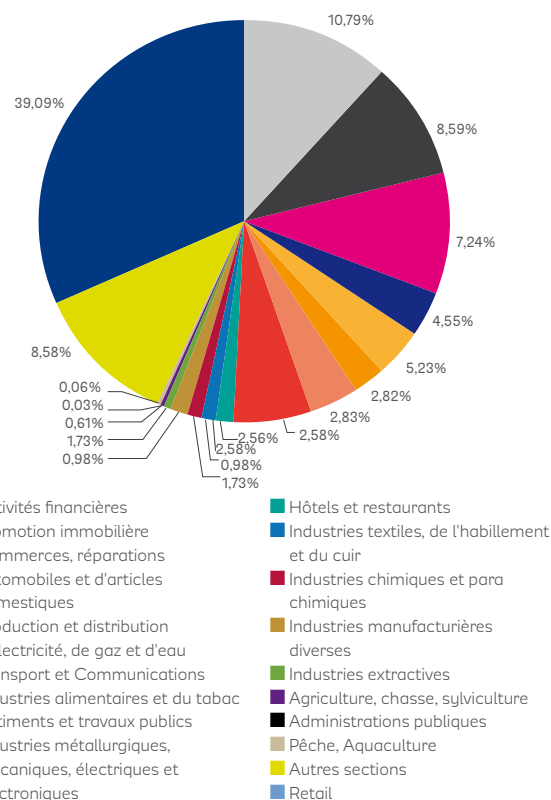
L'objectif étant la modélisation du risque de défaut par des techniques économétriques appropriées, en utilisant une variable aléatoire dépendante dont la valeur est le résultat du dénombrement des réalisations des événements de défaut.

La démarche est basée sur les hypothèses de l'indépendance des contreparties et la non corrélation des défauts. Ainsi, la notion clé de cette approche méthodologique est la probabilité de défaut d'une contrepartie donnée. Cette probabilité est mesurée par le biais de l'exploitation du taux de défaillance du couple rating /secteurs d'activité.

Le modèle permet aussi de calibrer les enveloppes à allouer à chaque secteur d'activité compte tenu notamment du plan de développement de la banque et de la sinistralité sectorielle. Cette démarche adoptée par le Pôle Risques Groupe est complétée par la mise en œuvre de back Testing du modèle semestriellement.

La revue des limites sectorielles est réalisée semestriellement en concertation avec la filière commerciale et le Centre d'Intelligence Économique de la banque qui apportent leur vision métier et chiffrage des perspectives macroéconomiques et sectorielles. Les avis de ces entités permettent ainsi de challenger et de conforter davantage la pertinence du modèle par rapport au contexte économique.

La répartition des engagements du Groupe sur la clientèle par secteurs d'activités se présente comme suit à fin Décembre 2018 :



8.4.2.2.4. Contreparties appartenant à un même pays

Par risque pays on entend la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit pas en mesure ou refuse, et que les autres contreparties de ce pays ne soient pas en mesure, de remplir leurs obligations à l'égard de l'étranger pour des considérations d'ordre sociopolitique, économique ou financier.

Le risque pays peut aussi résulter de la limitation de la libre circulation des capitaux ou d'autres facteurs politiques ou économiques, il est alors qualifié de risque de transfert. Il peut également découler d'autres risques en liaison avec la survenance d'événements impactant la valeur des engagements sur le pays concerné (désastres naturels, chocs extérieurs).

La politique risque pays du Groupe a comme principal objectif la mise en place d'un système qui permet d'évaluer, limiter, réduire et si nécessaire suspendre de manière prudente ses engagements sur les pays à haut risque et ce, d'une manière synchronisée à l'échelle du Groupe.

La politique risque pays comprend outre la stratégie de prise en charge du risque pays, les principes de recensement, de gestion et de contrôle de ces risques ainsi que les structures organisationnelles responsables. L'élément central de ce dispositif de gestion permettant la prévention du risque est le système de délégation et de limitation des engagements.

Ce système a été conçu de manière à être de plus en plus limitatif au fur et à mesure que le risque pays augmente. Ainsi, le niveau d'engagement est calibré en fonction du niveau du risque pays, reflété par la notation attribuée à chaque pays, et du pourcentage de fonds propres de chaque entité du groupe.

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

Les engagements de BMCE Bank sont pour la plus grande partie domestiqués au Maroc. Les engagements sur les contreparties étrangères de BMCE Bank concernent les établissements de crédit étrangers. Ces engagements font l'objet :

- d'une autorisation après une notation et analyse des fondamentaux de chaque contrepartie ;
- d'un suivi mensuel, et sont communiquées à la banque centrale à travers un état réglementaire.

Les reportings réalisés offrent une vue d'ensemble de l'engagement global du Groupe BMCE Bank of Africa à l'égard des contreparties bancaires étrangères. Ils reflètent l'engagement par pays qui comprend l'ensemble des actifs inscrits au bilan et en Hors bilan représentant des créances sur les résidents des pays étrangers.

En complément de ces états, le Management des Risques Groupe élabore mensuellement un rapport analytique sur les expositions étrangères du Groupe BMCE Bank of Africa. Ce rapport permet d'apprécier le niveau des expositions étrangères du Groupe BMCE Bank of Africa et constitue un tableau de bord pour le suivi de l'évolution du Risque inhérent à chaque pays. Le dispositif risque pays du Groupe se présente comme suit :



Le Management des Risques Groupe a entamé des travaux pour étendre le dispositif de gestion du risque pays à toutes ses filiales en Afrique et ce dans le cadre du projet de déploiement du dispositif de Contrôle Interne et de Maitrise des Risques Groupe.

8.4.2.3. Contrôle des comptes en anomalie et des comptes à risques

8.4.2.3.1. Contrôle des comptes en anomalie

Ce contrôle à posteriori a pour objectif de détecter les utilisations irrégulières de comptes et d'identifier les anomalies récurrentes afin d'en exiger la régularisation par la Filière Commerciale ou a minima la justification de leur irrégularité.

Ce contrôle est donc réalisé indépendamment de la gestion quotidienne assurée par la Filière Commerciale. Les comptes en anomalies les plus importants se rapportent aux dossiers de crédits dont :

- les autorisations de crédits sont échues ;
- les garanties ne sont pas constituées ;
- les lignes de crédits ne sont pas utilisées pendant plus de 6 mois.

Ces critères constituent des conditions minimales de dossiers présentant des anomalies qui font l'objet d'une détection, automatisée, et d'un suivi conjoint avec la Filière Commerciale.

8.4.2.3.2. Contrôle des comptes à risques

Les comptes à risques représentent un risque susceptible de s'aggraver ultérieurement engendrant ainsi un coût pour la Banque. Ils sont constitués des engagements qui présentent, soit une dégradation avérée de la qualité des risques identifiée par des critères quantitatifs, soit une dégradation potentielle des risques identifiée par des critères qualitatifs.

Les comptes à risques sont constitués des comptes qui :

- Sont gelés : La notion de comptes gelés signifie des comptes à vue qui, après fusion si prévue, n'enregistrent pas de mouvements créditeurs réels sur une durée de 30 jours (hors déblocage de crédit...) couvrant au moins le montant des agios imputés à ces comptes ainsi qu'une partie significative (12% du solde débiteur) desdits soldes débiteurs
- Enregistrent des impayés tels que :
 - les encours des crédits amortissables dont une échéance n'est pas réglée 30 jours après son terme ;
 - les encours des crédits remboursables en un sont pas honorés 30 jours après leur terme ;
 - les créances commerciales escomptés par la Banque et retournées impayées,
- Enregistrent des dépassements persistants, au-delà d'un mois, par rapport aux autorisations accordées. Toutefois, afin d'éviter d'éventuels risques opérationnels, les entités contrôlent sur base hebdomadaire, les dépassements autorisés d'un certain niveau (discrétion locale de chaque entité).
- Enregistrent des expositions dont le remboursement est susceptible d'être incertain en raison de considérations liées à d'autres informations quantitatives ou qualitatives négatives sur le client telles : une notation en risque élevé, événements et litiges concernant les principaux actionnaires (décès, redressement judiciaire...).

Ces critères constituent des conditions minimales de détection des comptes à risques.



LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

La Filière Commerciale, qui de par sa connaissance et son suivi quotidien de ses relations, et le Pôle Risques Groupe font ressortir et présenter comme compte à risques tout autre compte, si ils le jugent nécessaire. L'appréciation, l'intervention et la complémentarité entre les Filières Commerciale et Risques demeurent déterminantes dans l'identification des critères nécessitant une inscription parmi les comptes à risques.

La responsabilité du suivi, au jour le jour, de ces risques incombe à la Filière Commerciale. Toutefois, la détection de ces comptes à risques sur base mensuelle est de la responsabilité de la Filière Risques. La détection est effectuée, pour les critères quantitatifs, par le biais d'extractions informatiques des applications et systèmes opérants.

Dès la constatation de ces risques caractérisés et certains, la Filière Risques demande des explications à la Filière Commerciale. Cette dernière met en œuvre tous les moyens à sa disposition afin d'assurer la récupération de la créance.

8.4.2.3.3. Revue annuelle des dossiers

Tout client particulier ou entreprise ayant un engagement à l'égard d'une entité du groupe fait l'objet d'une revue annuelle par le Comité de crédit compétent, qu'il y ait ou non besoin d'approbation ou de renouvellement d'une facilité.

Le Pôle Risques Groupe à la responsabilité de tenir à jour en permanence le calendrier prévisionnel des revues annuelles, en liaison avec la Filière Commerciale.

8.4.2.3.4. Contrôles thématiques

Contrairement aux contrôles précités, les contrôles thématiques n'ont pas un caractère systématique, ils concernent un point ou un risque spécifique selon les besoins. Ils sont réalisés par Le Pôle Risques Groupe à la demande de la Direction Générale ou autres instances de gouvernance.

8.4.3. Classification des crédits

Après la revue mensuelle du portefeuille de la Banque et l'analyse des dossiers à risques, chaque filiale procède à la revue de sa classification réglementaire des crédits en s'alignant sur les exigences réglementaires locales.

Cette revue est actée dans le cadre des comités de surveillance des comptes en anomalie et comités de déclassement et ce sur proposition de la fonction Risques de chaque entité. Les décisions de ces comités sont mises en œuvre à travers l'exécution et le suivi du transfert des comptes sains à la catégorie de créances en souffrance correspondantes ainsi que de leur provisionnement.

8.4.4. Garanties

Le Groupe reçoit différentes catégories de garanties en contreparties de ces concours de crédit. En règle générale, les garanties exigées sont en fonction de deux éléments : la nature des crédits demandés et la qualité des contreparties.

Ainsi, le Groupe dispose systématiquement pour tous les crédits immobiliers (crédits à l'habitat et crédits à la promotion immobilière) des hypothèques sur les biens financés ainsi que des délégations d'assurance.

De même, le financement des marchés publics, des marchandises, du matériel d'équipement et des fonds de commerces est systématiquement garanti par des nantissements des éléments financés ainsi que par des délégations d'assurance.

En plus de ces garanties, le Groupe conforte généralement sa position par des cautions personnelles des contreparties chaque fois qu'il estime nécessaire en fonction de la qualité de ces derniers.

8.4.5. Conduite de stress-tests

Le Groupe BMCE Bank of Africa effectue semestriellement des simulations de crise (stress tests) pour évaluer la vulnérabilité de son portefeuille de crédits en cas de retournement de conjoncture ou de détérioration de la qualité des contreparties.

Les stress-tests sont conduits afin d'apprécier la capacité de la Banque à résister en cas d'événements extrêmes inattendus. Opérationnellement, ils consistent en des simulations de scénarii de défaut d'un pourcentage de contreparties dont la finalité est d'en mesurer l'impact sur les provisions et par conséquent sur la rentabilité et les fonds propres prudentiels.

La pertinence des différents scénarii fait objet d'un examen régulier deux fois par an. Cet examen est effectué en fonction d'objectifs escomptés de la réalisation des stress tests et chaque fois que les conditions du marché laissent entrevoir une évolution potentiellement défavorable susceptible d'impacter sérieusement la capacité du Groupe à y faire face.

Les résultats des stress test sont portés à la connaissance du Comité de Pilotage et de Gestion des risques Groupe ainsi qu'au Comité des Risques Groupe.

8.4.6. Reporting Risques de crédit

Dans le cadre du suivi des risques de crédit, Risques Groupe a mis en place une procédure spécifique pour l'élaboration de reporting risques crédit afin d'améliorer et d'harmoniser le pilotage du risque de crédit au niveau de l'ensemble du Groupe. Ces reportings visent à répondre aux besoins des interlocuteurs dédiés, à des fins de surveillance, de pilotage ou réglementaire. Ils servent également de support à la communication financière du Groupe BMCE Bank of Africa.

Ces reportings viennent ainsi compléter les différents reportings réglementaires que doit élaborer le Pôle Risques Groupe pour répondre aux exigences réglementaires Groupe et locales d'une part, et les états de reportings comptables et autres à caractère risques élaborés par les autres fonctions de l'entité d'autre part. Le principe d'élaboration de ces reportings consiste à présenter une synthèse de la gestion des risques des différentes entités.

Le reporting des risques de crédit concerne l'ensemble des risques de crédit induits par les activités sur l'ensemble des entités du Groupe BMCE Bank of Africa. Chaque entité s'organise selon ses spécificités pour répondre aux besoins de ces reportings.

8.4.7. Déploiement du dispositif de maîtrise des risques au niveau des filiales à l'international

Au cours de l'exercice 2018, La phase de l'opérationnalisation du Programme Convergence, en ligne avec les ambitions du Groupe, a été marquée par la poursuite du déploiement des dispositifs au sein de nouvelles filiales afin de couvrir l'ensemble du périmètre géographique du Groupe.

Dispositif Risque de crédit

Lot 1 : Organisation, schéma délégataire, pilotage et reporting

Le déploiement du dispositif Risques de Crédit Lot 1 a été finalisé pour 15



LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

filiales BOA (Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Sénégal, Niger, Madagascar, Mali, Kenya, Uganda, Tanzanie, Mer Rouge, Ghana, RDC, Togo et France) ainsi que pour les filiales marocaines la LCB, BBI Londres et Madrid.

Le déploiement de la BEG a été finalisé pour 6 filiales BOA de la zone UEMOA (Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Sénégal, Niger et Togo).

Lot 2 : Stress tests et ratios de concentration (Lot 2)

Des travaux ont été menés au cours de l'exercice 2018 et ont permis d'élaborer un nouveau modèle plus simplifié pour la gestion des ratios de concentration.

Le déploiement du dispositif Risques de Crédit Lot 2 (Ratio de concentration & Stress Test) a été finalisé pour les 7 filiales BOA de la zone UEMOA (Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Sénégal, Niger, Mali, Togo) ainsi que pour BOA France et pour les filiales marocaines.

Un kit de déploiement comprenant la présentation de la méthodologie, les outils de calcul et les procédures relatives aux stress tests et ratios de concentration a été transmis aux filiales dont le déploiement a été réalisé.

Dispositif Risques opérationnels

Le déploiement du dispositif de gestion des Risques Opérationnels a été finalisé pour la quasi-totalité des filiales du Groupe BMCE Bank of Africa. Une cartographie des RO a été mise en place pour chaque filiale couvrant 15 domaines d'activités (Lots 1 & 2), à l'exception de la BOA Rwanda, la BOA Burundi, la BOA RDC (lot2) et le Hub de BOA Group. Une revue annuelle de la cartographie des RO est prévue au niveau de chaque filiale conformément à la Politique de Gestion des RO du Groupe.

Communauté Risques Groupe

La Communauté Risque du Groupe BMCE Bank Of Africa a atteint un niveau de maturité perceptible grâce à des politiques, pratiques et culture communes des Risques.

Une formation certifiante ARM (Associate in Risk Management) est délivrée aux membres de la Communauté Risques Groupe par la Business Risk Academy.

Cette formation permet aux collaborateurs Risques d'acquérir les techniques spécifiques à la gestion des risques. Elle a pour objectifs de répondre aux enjeux de Risk Management tout en favorisant les interactions entre membres de la Communauté, la synergie entre filiales et le renforcement d'une culture commune du Risque.

Au titre de l'exercice 2018, les principales réalisations au titre de la formation ARM sont les suivantes :

65 collaborateurs francophones & 15 collaborateurs anglophones ont réussi le module 54.

32 collaborateurs francophones & 14 collaborateurs anglophones ont réussi les modules 54 et 56.

14 collaborateurs francophones ont réussi les 3 modules ARM (54, 55 et 56) et devront recevoir la certification ARM, après avoir validé le module éthique.

Formation réalisée du 03 au 07 décembre 2018 pour le module 55, 2ème édition francophone.

8.5. DESCRIPTIF DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE ET DE TAUX D'INTERET

BMCE Bank a mis en place un dispositif de pilotage des risques bilanciaux tels que les risques de liquidité et de taux d'intérêts, de telle sorte à pouvoir suivre leur évolution de manière continue en fonction de la tendance des marchés financiers, et de l'activité de la Banque.

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un horizon moyen long terme, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place veille à :

- Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur Economique des Fonds propres ;
- Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;
- S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque
- Orienter la stratégie de la Banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance qui se présentent.

La Banque a institué un Comité ALCO, afin de suivre la réalisation de ces objectifs, avec comme principales missions :

- Formuler la politique actif – passif ;
- Organiser et animer les sous comités actif-passif ;
- Avoir une connaissance approfondie des types de risques inhérents aux activités de la Banque et rester informé de l'évolution de ces risques en fonction de la tendance des marchés financiers, des pratiques de gestion de risques, et de l'activité de la Banque ;
- Revoir et approuver les procédures destinées à limiter les risques inhérents aux activités de la Banque en matière d'octroi de crédits, d'investissements, de trading et autres activités et produits significatifs ;
- Maitriser les systèmes de reportant qui mesurent et contrôlent quotidiennement les principales sources de risque ;
- Revoir et approuver périodiquement les limites de risque en fonction de changement éventuels dans la stratégie de l'institution, approuver les nouveaux produits et réagir à des changements importants des conditions de marche ;
- S'assurer que les différentes lignes de business sont convenablement gérées, par les RH ayant un niveau de connaissance, d'expérience et d'expertise homogène avec la nature des activités supervisées.

Responsabilités des différents intervenants dans la gestion du risque de taux et de liquidité

Le maintien de l'équilibre bilanciaux à court et moyen terme, suppose l'implication de l'ensemble des intervenants au niveau de la Banque, et la définition des responsabilités de chacun dans la gestion du risque de liquidité.

C'est ainsi que chaque entité de la Banque dispose d'un budget / objectifs valides au Comité de Direction General sur un horizon moyen terme,



LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

permettant ainsi aux instances appropriées de suivre et de contrôler de manière ordonnée la réalisation du plan triennal de manière globale dans le respect des grands équilibres de la Banque et des ratios réglementaires.

Le département ALM suit sur une base régulière l'évolution de la structure bilancielle par rapport au plan et signale tout écart dans le cadre du comité ALCO ou toutes les entités sont représentées pour prendre les dispositions correctrices nécessaires.

Risque de Liquidité

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but, d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- L'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en hors bilan.
- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyens et longs termes par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements dès qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Deux indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

- Le Coefficient LCR (Liquidity Coverage Ratio), affiche 147% sur base consolidée au 31 décembre 2018 au-dessus de la limite réglementaire de 90% fixée par Bank Al Maghrib pour l'année 2018.
- Le profil des impasses cumulées : la technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque à court, moyen et long terme.

Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

Echéancier par maturité

· Le tableau suivant présente les soldes au bilan des actifs et passifs financiers par date d'échéance contractuelle.

· L'échéance des actifs et passifs financiers évaluées en valeur de marche relevant du portefeuille de négoce et du portefeuille des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres est réputée - non déterminée - dans la mesure où ces instruments financiers sont liquides, destinés à être cédés ou remboursés ou mis en pension avant la date de leur maturité contractuelle.

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

	déc 18						déc-17							
	A Vue	de J/J à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Échéance non déterminée	Total	A Vue	de J/J à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Échéance non déterminée	Total
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	14 311						14 311	15 498						15 498
Actifs financiers à la juste valeur par résultat							0						34 003	34 003
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions						25 105	25 105							0
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat						1 012	1 012							0
Instruments dérivés de couverture							0							0
Actifs disponibles à la vente							0						10 531	10 531
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres							0							0
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables			533	870			1 403							0
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables						3 986	3 986							0
Actifs détenus jusqu'à échéance							0	1 552	2 999	11 968	6 498			23 017
Titres au coût amorti	1 965	3 775	14 350	5 226			25 316							0
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	8 900	1 812	1 861	4 783	718	3 177	21 250	12 696	3 460	2 153	5 012	773	1 083	25 177
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	22 437	27 351	24 619	46 865	42 960	15 069	179 301	24 882	30 953	24 581	43 736	43 921	15 742	183 815
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux							0							0
Placements des activités d'assurance							0							0
Actif d'impôt exigible						784	784						856	856
Actif d'impôt différé						1 614	1 614						793	793
Comptes de régularisation et autres actifs						7 199	7 199						6 095	6 095
Participations dans les entreprises mises en équivalence						874	874						643	643
Immeubles de placement						3 730	3 730						3 824	3 824
Immobilisations corporelles						7 640	7 640						7 303	7 303
Immobilisations incorporelles						988	988						938	938
Ecart d'acquisition						1 032	1 032						852	852
TOTAL ACTIFS	45 647	31 127	30 788	66 868	48 904	72 210	295 545	53 076	35 965	29 733	60 716	51 192	82 663	313 345
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux							0							0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat							0			1 769			6	1 775
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 036	25 898	4 666	7 296	820	0	43 716	6 383	26 699	5 263	6 101	502	11	44 959
Dettes envers la clientèle	151 152	14 923	24 784	1 622	0	0	192 481	151 630	27 789	15 973	2 729	0	664	198 785
Titres de créance émis		1 485	6 633	5 466	0	0	13 583		1 620	5 353	8 128	0	0	15 101
Passif d'impôt exigible						769	769						741	741
Passif d'impôt différé						1 180	1 180						1 599	1 599
Comptes de régularisation et autres passifs						9 344	9 344						13 420	13 420
Provisions						1 043	1 043						832	832
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		0	0	1 199	8 386	0	9 585		1 783	56	0	9 610	0	11 449
Capitaux Propres						23 843	23 843						24 684	24 684
TOTAL PASSIFS	156 188	42 307	36 083	15 581	9 207	36 179	295 544	158 013	57 891	28 414	16 958	10 112	41 957	313 345
GAPS DE LIQUIDITE	-110 541	-11 179	-5 295	51 287	39 698	36 031	0	-104 937	-21 926	1 319	43 758	41 080	40 706	0

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

Risque de Taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêts vienne réduire les marges prévisionnelles de la banque.

La variation des taux d'intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur Economique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux.

L'appréciation du risque de taux peut s'effectuer au travers un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre d'un scénario de variation des taux de 200 pbs tel que préconise par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur Economique des fonds propres.

Les variations des taux d'intérêts peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d'adossment des emplois à des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport au PNB prévisionnel.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et à moyen long termes.

Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossments actif / passif sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.

Sensibilité de la valeur du portefeuille bancaire

Des simulations de stress testing sont effectuées afin d'évaluer l'impact d'une variation des taux sur la marge d'intérêt ainsi que sur la valeur Economique des Fonds Propres.

A fin décembre 2018, l'impact d'une variation des taux d'intérêt de 200 pb sur la marge d'intérêt est estimé à -0.075 MMDH soit -1.2% du PNB prévisionnel 2018 (en excluant le portefeuille trading Book, l'impact ressort à -0.373 MMDH, soit -6.02% du PNB prévisionnel 2018).

La variation de la valeur économique des Fonds Propres face à un choc de taux de 200pbs, est estimé à 0.850 MMDH soit 5.00% des Fonds Propres réglementaires (en excluant le portefeuille trading Book, l'impact ressort 0.789 MMDH soit 4.64% des Fonds Propres réglementaires).

8.6. RISQUE DE MARCHÉ

La gestion des risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank of Africa s'inscrit dans le cadre du respect des normes réglementaires telles que définies par les autorités de tutelle et l'application des saines pratiques de gestion définies au niveau international notamment par les accords de Bâle.

Les risques sur les opérations de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations

des prix du marché, ils recouvrent pour le Groupe BMCE Bank of Africa notamment :

- Le Risque de taux d'intérêt ;
- Le Risque de change ;
- Le risque de crédit sur opérations de marché.

Cartographie des instruments.

La cartographie des produits traités au niveau du portefeuille de négociation du Groupe BMCE Bank of Africa se répartit par facteur de risque comme suit :

Produits de change	Change cache
	Change au comptant
	Change à terme
	Dérivés de change
	Swap de change
Produits sur titres de propriété	Titres de propriété
	Dérivés sur actions/indices
	OPCVM Actions
Produits de taux	I- Prêts/ Emprunts corporate et interbancaires
	Taux fixe (MAD et devises)
	Taux variable (MAD et Devises)
	II- Titres de créances négociables et titres obligataires
	II-1 Titres souverains (inclus : titres émis par le Royaume du Maroc)
	Taux fixe (MAD)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	II-2 Titres émis par des établissements de crédit et entreprises
	Taux fixe (MAD)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	III- Prêts/Emprunts de titres
	Prêts/Emprunts de titres
	Repo/reserves repo
	IV- Dérivés de taux
	Swaps de taux
	Future de taux
	Forward Rate Agreement
	V- OPCVM de taux
	OPCVM Monétaire
	OPCVM Obligatoire
Futures sur matières	
Produits sur matières premières dérivés de crédit	Options sur futures sur matières premières
	Crédit default Swaps (CDS)
	Crédit Linked Note (CLN)

8.6.1. Dispositif de Gestion des Risques de Marché

8.6.1.1. Gouvernance

Les principaux acteurs du dispositif de gestion des risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank of Africa sont :

- La Direction Générale qui met en œuvre les stratégies et politiques en matière de gestion des risques de marché approuvées par le Conseil d'Administration ;
- Le Comité Risques Groupe qui définit la politique de gestion des risques de marché Groupe et valide toute modification inhérente au pilotage des risques sur opérations de marché mise en œuvre au sein des différentes entités du périmètre;

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

- Le Comité Risques de Marché Groupe qui s'assure de l'efficacité du dispositif de pilotage des Risques de Marché du Groupe BMCE Bank Of Africa et de son adéquation avec la politique de gestion des risques de Marché Groupe;
- Le Département Risques de Marché Groupe qui centralise la gestion des risques de marché du Groupe BMCE Bank of Africa en tant que fonction indépendante des FrontOffice du Groupe, ce qui lui confère une objectivité optimale dans le pilotage des risques de marché et l'arbitrage entre les différentes activités sur opérations de marché ;
- Les Risk Managements Units des entités du Groupe BMCE Bank of Africa qui assurent un contrôle de premier niveau des activités de marché au sein leur entité et adressent des reporting récurrents au Management des Risques Groupe ;
- L'Audit Interne qui s'assure de la mise en oeuvre du dispositif de gestion des risques de marché ainsi que du respect des procédures en rigueur.

8.6.2. Description du Dispositif de Gestion des Risques de Marché

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BMCE Bank of Africa s'articule autour de trois axes principaux:

- Limites ;
- Indicateurs de risques ;
- Exigences en fonds propres ;

8.6.2.1. Limites

• Limites de Contrepartie sur opérations de marché :

Le processus d'octroi des limites par contrepartie et des demandes de dépassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BMCE Bank of Africa via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie.

Les transactions de marché font l'objet d'une fixation de limites à priori, selon un schéma délégataire s'appuyant sur le principe de la Troïka.

• Limites de marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank of Africa et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré. Ces limites reflètent le profil de risque du Groupe et permettent un pilotage optimal des risques de marché à travers l'arbitrage entre les différentes activités de marché. Le set des limites de marché du Groupe BMCE Bank of Africa se décline comme suit:

- Les limites de stop/loss par activité sur différents horizons ;
- Les limites de positions;
- Les limites de transaction.

Les limites de marché sont définies en VaR. Ainsi, le dispositif de gestion des limites est dynamique prenant en compte les fluctuations des différents facteurs de risque ainsi que les corrélations existantes afin de mieux apprécier la diversification du portefeuille.

• Limites réglementaires

En complément des limites mises en place en interne, le Groupe BMCE Bank of Africa s'assure du respect des limites réglementaires définies par

Bank Al- Maghrib telles que :

- La limite sur la position en devise qui ne doit pas excéder 10% des fonds propres ;
- La limite sur la position de change globale qui ne doit pas excéder 20% des fonds propres.

8.6.2.2. Indicateurs de risque

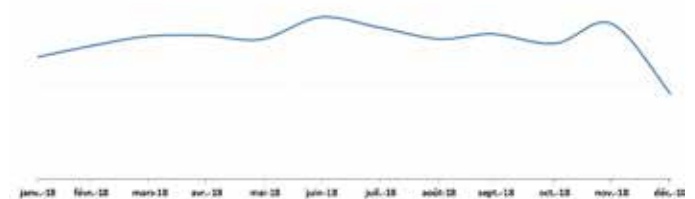
Différents indicateurs de risque reflétant le niveau d'exposition aux risques de marché sont utilisés au sein du Groupe BMCE Bank of Africa et se déclinent comme suit :

• Valeur en risque (VaR) globale et par classe d'actif

La Value-at-Risk est une mesure globale et probabilisée du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés.

Contrairement aux indicateurs de risques traditionnels, la valeur en risque combine plusieurs facteurs de risque et mesure leur interaction, prenant ainsi en compte la diversification des portefeuilles.

Un calcul quotidien de la Value-at-Risk globale et par classe d'actifs est assuré au niveau du Groupe BMCE Bank of Africa ainsi que son Backtesting.



• VaR stressée

Le Groupe a mis en place des scénarios pour le calcul de la Stressed VaR.

Le choix du Groupe s'est porté sur la période allant du 01-09-2008 au 01-09-2009. En effet pendant cette période nous avons pu assister à des événements créant une volatilité importante sur les marchés financiers.

Ces événements sont :

- La faillite de « Lehman Brothers » qui n'a pas pu faire face à la crise du « Subprime » ;
- Le creusement de déficit budgétaire américain de 1.000 Milliards \$ pour soutenir les marchés financiers ;
- La crise grecque et la contagion aux « PIIGS ».

Cependant, les marchés financiers marocains n'ont que très faiblement réagi à ces événements. Il a donc été considéré des scénarios simulés tel que réalisés sur le marché marocain :

- Fluctuation de la place de Casablanca à l'identique de celle des Etats-Unis,
- Fluctuation de la courbe des taux Dirham à l'identique de celle du \$us
- Répercussion de la volatilité Eur/usd sur les cours eur /mad et usd /mad



LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

· Répercussion de la volatilité Eur/usd sur la volatilité eur /mad et la volatilité usd /mad.

• Stress Testing par facteur de risque

Le Groupe BMCE Bank of Africa réalise des tests de résistance afin d'évaluer la vulnérabilité du portefeuille de négociation du groupe à des scénarii extrêmes. Les stress tests couvrent toutes les composantes du portefeuille de négociation à travers la simulation de l'ensemble des facteurs de risque impactant le portefeuille. Les résultats des stress tests du risque de taux d'intérêt et du risque de change du portefeuille de négociation se présentent comme suit :

Au 31 Décembre 2018, les résultats des stress test se présentent comme suit :

a- Portefeuille Taux

1ère hypothèse : Translation parallèle de la courbe des taux de 25 bps

Ce scénario ressort avec un impact de 81 MMAD sur le P&L.

2ème hypothèse : Translation parallèle de la courbe des taux de 50 bps

Ce scénario ressort avec un impact de 161 MMAD sur le P&L.

b- Portefeuilles Actions

1ère hypothèse : Dépréciation de 15% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort avec un impact de 4 MMAD sur le P&L.

2ème hypothèse : Dépréciation de 25% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort avec un impact de 6 MMAD sur le P&L.

c- Change

1ère hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 2.5% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort avec un impact de 56 MMAD sur le P&L.

2ème hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 5% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort avec un impact de 113 MMAD sur le P&L.

Les résultats des stress test menés montrent que le Groupe dispose d'un niveau de fonds propres suffisant pour résister à des scénarii de stress défavorables et pour se conformer aux normes réglementaires même en cas de crise.

8.7. RISQUES OPERATIONNELS

Le risque opérationnel se définit comme étant le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou la défaillance attribuables à des procédures, moyens humains, systèmes internes ou à des événements extérieurs, susceptibles d'impacter le bon déroulement de l'activité.

8.7.1. Politique de gestion des risques opérationnels

8.7.1.1. Objectif de la gestion des risques opérationnels

Le dispositif de gestion des risques opérationnels a pour ambition de répondre à un triple objectif :

- L'identification, l'analyse et l'évaluation des risques opérationnels ;
- L'évaluation des contrôles internes ;
- Le suivi des risques opérationnels via des indicateurs d'alerte ;

La maîtrise des risques opérationnels via la mise en place d'actions préventives et/ou correctives face aux risques majeurs identifiés.

Le dispositif de gestion des risques est revu et surveillé régulièrement, permettant une amélioration continue du dit dispositif.

8.7.1.2. Classification

Les risques opérationnels peuvent être analysés, classifiés et hiérarchisés selon les principaux axes suivants : les causes, les conséquences (en termes d'impact financier ou autre), le score, la qualification et le niveau de maîtrise et qui sont classés par type d'événement bâlois.

8.7.1.2.1. Liens avec les autres types de risque (risque de marché / risque de crédit)

La gestion des risques opérationnels est potentiellement liée à la gestion des autres risques (marché / crédit), et ce à deux niveaux :

· Au niveau global, la réflexion sur le niveau global d'aversion au risque de la Banque (et à terme sur l'allocation de fonds propres) se doit d'être analysée et suivie « trans-risques » ;

· Au niveau détaillé, certains risques opérationnels peuvent être générateurs de risque de marché / de risque de crédit.

8.7.1.2.2. Organisation de gestion des risques opérationnels

Le cadre permettant la gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE Bank of Africa est structuré autour de trois principes directeurs :

· Définir un dispositif cible en cohérence avec l'organisation Business du Groupe BMCE Bank of Africa et inspiré des meilleures pratiques ;

· Impliquer et responsabiliser les métiers et filiales dans la gestion au quotidien des Risques Opérationnels ;

· Veiller à la séparation des fonctions d'Audit/Contrôle et de Gestion des Risques Opérationnels.

La gestion des Risques Opérationnels Groupe BMCE Bank of Africa implique quatre entités majeures :

· Le Département Risques Opérationnels Groupe en central BMCE Bank ;

· Le Réseau BMCE Bank ;

· Les Directions Métiers BMCE Bank ;

· Les Filiales.

Des interlocuteurs risques opérationnels ont été désignés au niveau des entités précitées. Il s'agit des :

· Correspondants Risques Opérationnels (CRO);

· Coordinateurs Risques Opérationnels (CORO);

· Relais Risques Opérationnels (RRO).

Le périmètre de gestion des risques opérationnels concerne également différentes filiales du Groupe.



LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

8.7.1.2.3. Gouvernance de la gestion des risques opérationnels

La gouvernance des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE Bank of Africa est structurée en trois Comités Risques Opérationnels :

- Le Comité Risques Opérationnels Groupe qui se tient dans le cadre du Comité des Risques Groupe ;
- Le Comité de Suivi des Risques Opérationnels Métiers ;
- Le Comité Risques Opérationnels Filiale ;

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

- L'évolution de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques,
- L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de type de risques,
- L'état d'avancement des plans d'action préventifs/correctifs définis en vue de couvrir et traiter les risques opérationnels majeurs,
- Le montant de fonds propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

8.7.1.3. Principes méthodologiques fondamentaux

Les objectifs stratégiques prioritaires du Groupe BMCE Bank of Africa au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels sont de deux types :

- Réduction de l'exposition aux risques opérationnels ;
- Optimisation des exigences en fonds propres relatives aux risques opérationnels.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques de l'établissement au travers de :

- La Collecte des événements,
- La Cartographie des risques opérationnels,
- Les Indicateurs clés de risques opérationnels (Key Risk Indicators).

Les données produites font partie intégrante de ces processus de surveillance et de contrôle du profil de risque opérationnel.

L'exposition au risque opérationnel et les pertes subies sont régulièrement notifiées à la direction de l'unité concernée, à la direction générale et au conseil d'administration. Le système de gestion est correctement documenté, permettant d'assurer le respect d'un ensemble formalisé de contrôles, de procédures internes et de mesures correctives en cas de non-conformité.

Les auditeurs internes et/ou externes sont appelés à examiner périodiquement les processus de gestion et les systèmes de mesure du risque opérationnel. Ces examens portent sur les activités des unités et sur la fonction indépendante de gestion du risque opérationnel.

La gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE Bank of Africa est complètement automatisée au travers d'un outil dédié à savoir MEGA GRC. Ainsi, la collecte des événements de risques, la cartographie des risques opérationnels et les indicateurs clés de risques sont aujourd'hui gérés au niveau de cet outil qui a été déployé au niveau de la Banque et des filiales marocaines et européennes.

8.7.1.4. Maîtrise et atténuation des risques opérationnels

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour la gestion des risques opérationnels :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurances ;
- Éviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;
- Élaborer des plans de continuité d'activité ;
- Assurer une surveillance étroite du respect des limites de risque ou des seuils assignés.

Le Groupe BMCE Bank of Africa dispose d'un très fort dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque explicités au préalable.

Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile...`

8.7.2. Plan de continuité de l'activité

La mise en place et le maintien en condition opérationnelle des Plans de Continuité d'Activités par les entités BMCE BOA visent prioritairement à assurer la continuité des activités essentielles de chaque entité du Groupe en cas de sinistre (principe de survie de l'entreprise), tout en répondant aux mesures réglementaires.

Le dispositif global de continuité d'activités du Groupe, a pour objectif de permettre une gestion adaptée, cohérente, synchronisée et efficace des situations qui pourront affecter tout ou partie des entités du Groupe.

Ce dispositif est adapté à l'organisation du Groupe et repose sur des structures et des procédures qui en garantissent son efficacité.

Le PCA couvre les sinistres impactant les Ressources Humaines, les systèmes d'information, les systèmes logistiques, les Prestataires quand ils constituent des ressources critiques pour la conduite des activités de la banque, ainsi que d'autres ressources diverses qui sont considérées comme indispensables pour la délivrance des services critiques aux acteurs externes vis-à-vis desquels la banque s'est engagée.

La politique générale de continuité d'activités de BMCE BOA répond aux objectifs principaux suivants :

- * Se conformer au principe de survie,
- * Réduire ou couvrir les risques de manière à contenir le résiduel dans les limites décidées par le management des entités et la stratégie du Groupe, compte tenu du coût et de l'efficacité des solutions à mettre en place,
- * Garantir la coordination, l'homogénéité et la cohérence des plans de continuité d'activités eu égard à l'organisation décentralisée du Groupe,
- * Garder la situation sous contrôle en cas de crises,
- * Se conformer aux textes réglementaires et aux recommandations du Régulateur (notamment la Directive DN 47/G/2007 et la circulaire 4/W/2014 de BANK AL-MAGHRIB).

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

8.7.3. Responsabilité sociale et environnementale :

Les enjeux RSE font partie intégrante du dispositif de gestion des risques opérationnels, à travers une démarche de gestion d'identification, d'analyse et d'évaluation et de suivi des risques.

Les systèmes d'identification, de mesure de d'analyses internes des risques RSE est désormais étroitement lié à la gestion quotidienne des risques opérationnels.

8.7.3. Measurement of capital adequacy

Le Groupe BMCE Bank of Africa a opté pour l'approche standard telle que présentée dans les circulaires de Bank Al-Maghrib, exigeant le respect du ratio des fonds propres de base de 9% et celui global de solvabilité de 12%, aussi bien sur base sociale que consolidée.

Ces seuils calculés pour le Groupe BMCE Bank of Africa respectent les prérogatives réglementaires établies par Bank Al-Maghrib.

social	déc-18	juin-19	déc-19	juin-20
Fonds propres Tier One	12 760	12 333	16 042	17 335
Total Fonds propres	18 290	18 169	21 727	22 620
Actifs pondérés	125 348	130 400	132 581	136 344
Ratio Tier I	10,2%	9,5%	12,1%	12,7%
Ratio de Solvabilité	14,6%	13,9%	16,4%	16,6%

consol	déc-18	juin-19	déc-19	juin-20
Fonds propres Tier One	22 226	23 222	26 847	29 547
Total Fonds propres	29 283	30 227	33 702	36 002
Actifs pondérés	232 044	242 259	248 593	258 680
Ratio Tier I	9,6%	9,6%	10,8%	11,4%
Ratio de Solvabilité	12,6%	12,5%	13,6%	13,9%

Niveau d'exposition relatif au risque de contrepartie conformément aux méthodes appliquées sur les éléments hors bilan

ACTIFS PONDERES AU TITRE DU RISQUE DE CREDIT	déc 18
Types d'expositions	Actifs pondérés après ARC
Eléments du bilan	156 625 743
Eléments de Hors - bilan : Engagements de financement	4 358 746
Eléments de Hors - bilan : Engagements de garantie	10 241 650
Risque de contrepartie : Cessions temporaires de titre relevant du portefeuille de Bancaire	-
Risque de contrepartie : Cessions temporaires de titre relevant du portefeuille de négociation	98 280
Risque de contrepartie : produits dérivés relevant du portefeuille bancaire	-
Risque de contrepartie : produits dérivés relevant du portefeuille de négociation	381 731
Autres Actifs / Autres Eléments	28 524 134
Risque règlement / livraison	302 161
Total	200 532 446

COMPOSITION ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

Principales Caractéristiques des Éléments Constituant les Fonds Propres

BMCE Bank est dotée d'un capital social de DH 1 794 633 900, composé de 179 463 390 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 DH, entièrement libéré. Chaque action ordinaire donne un droit de vote.

A fin décembre 2018, le total des dettes subordonnées à durée déterminée s'élève à près de DH 6,2 milliards.

Evaluation de l'Adéquation des Fonds Propres

Le Groupe BMCE Bank of Africa a opté pour l'approche standard pour le calcul des actifs pondérés à risque telle que présentée par les circulaires de Bank Al Maghrib (BAM). Depuis le 30 Juin 2014, les déclarations de solvabilité s'effectuent selon les standards réglementaires de Bâle III définis par BAM.

Ainsi, le mode de calcul des fonds propres a été revu à la lumière de cette nouvelle réglementation et des mesures transitoires ont été mises en place sur une période courant jusqu'à 2019.

Les circulaires régissant ces déclarations sont les suivantes :

- Circulaire n° 26/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres selon l'approche standard pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels des établissements de crédit ;

- Circulaire n° 8/G/2010 relative aux exigences en fonds propres pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels selon les approches internes aux établissements de crédit ;

- Circulaire n° 14/G/13 relative aux exigences en fonds propres établissements de crédit

Composition des Fonds Propres et ratio de solvabilité

Fonds propres de base	20 324 973
Éléments à inclure dans les fonds propres de base	23 979 471
Capital social ou dotation	1 794 634
Réserves consolidés y compris les primes liées au capital et non compris les réserves latentes	16 091 348
Report à nouveau créditeur	
Résultat net bénéficiaire du dernier exercice comptable	1 651 430
Intérêts minoritaires	4 442 059
Éléments à déduire des fonds propres de base	3 654 497
Good Will	1 032 114
Autres ajustements des CET1	1 445 705
Immobilisations	987 396
Autres déductions	189 282
Fonds propres additionnels	2 000 000
Dettes subordonnées à durée indéterminée	2 000 000
Éléments à déduire des fonds propres	98 740
Immobilisations	98 740
Fonds propres complémentaires	7 184 305
Dettes subordonnées à durée déterminée	6 223 562
Ecart de réévaluation	758 487
Réserves latentes	202 256
Éléments à déduire des fonds propres	127 740
Immobilisations	98 740
Autres déductions	29 000
Total	29 282 798



LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

Exigences en FP par type des risques	Déc. 2018
Risques de crédit pondérés	200 532 446
Risques de marché pondérés	7 928 949
Risques opérationnels pondérés	23 582 527
Total des actifs pondérés	232 043 923
Fonds propres Tier 1	22 226 234
Ratio de fonds Tier 1	9.6%
Total des fonds propres admissibles	29 282 799
Ratio de Solvabilité	12.6%